



Le portrait du Journal du Palais

Un festival pour Eldorado

À 14 ans, Zacharie et Thobias Bouhier créaient leur festival de court-métrages devenu le Photophore Film Festival. Selon eux, leur scolarité à la maison est un des éléments qui les a poussés à entreprendre. Sortir des cases est plus facile quand on n'a jamais été dedans ! *Page 24*

Icare Énergie profite de la transition

La PME chalonnaise connaît une forte croissance grâce à sa solution de gestion technique des bâtiments qui a convaincu de grandes enseignes. *Page 7*

Conservatoire de l'Auxerrois : de grandes ambitions

Rouvert depuis le mois de février après deux ans d'importants travaux de réhabilitation, l'établissement inauguré le 21 juin dernier voudrait devenir conservatoire à rayonnement régional. *Page 12*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 15 à 20

Valerius, un site industriel sauvé de la friche



Pari tenu pour la SemCib, partenaire immobilier des industriels du territoire de la Communauté urbaine Creusot Montceau : l'ancien site Konecranes de Saint-Vallier ne s'est pas transformé en friche industrielle. La société d'économie

mixte a réussi à réindustrialiser en moins de quatre ans l'intégralité de ce site de près de 14 hectares, qui comprend 28.000 m² de bâtiments. Dans le même temps, un vaste programme de requalification de plus de 6 M€ est engagé, jusqu'en

2027, sur cette zone d'activité rebaptisée Valerius. Le parc industriel héberge aujourd'hui trois entreprises spécialisées dans l'activité électrique (177 emplois). Elles occupent l'intégralité des locaux disponibles. Il s'agit de Metalliance

et de ses activités Corail SM et Corail Tunnelier, de Novium, constructeur de machines de travaux ferroviaires électriques, et de Navya Mobility, concepteur de navettes électriques autonomes.

Page 4-5

Seb inaugure sa nouvelle plateforme logistique

Le fabricant de petit électroménager et d'articles culinaires SEB a inauguré à Til-Châtel un nouveau centre logistique pour ses équipements sans alimentation électrique. Le site, pour lequel le groupe a investi 30 M€, accueillera les autocuiseurs produits à Selongey, à 10 km seulement, ainsi que les poêles et les casseroles fabri-

quées à Tournus en Saône-et-Loire et à Rumilly en Haute-Savoie. Le site vise à améliorer le service client et à maîtriser le niveau de stock mais aussi à optimiser les flux pour les marchés de l'Europe de l'Ouest à savoir la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas. À terme, 60 emplois seront créés. *Page 5*

L'IA s'invite dans les cabinets des avocats dijonnais. *Page 13*



**BATISSEURS
BOURGUIGNONS**

la maison passion

N° 1 RÉGIONAL



**CONSTRUCTEUR
DE MAISONS
INDIVIDUELLES**



baromètre

IA, un paradoxe français

Alors que 47 % des Français pensent que l'IA pourrait réduire leur charge mentale, 70 % n'ont jamais été formés à son utilisation. Un Français sur deux ne l'utilise pas dans son quotidien professionnel selon une étude de Mendo (technologie intégrée d'apprentissage) auprès de 1.000 sondés. 63 % des utilisateurs réguliers y gagnent du temps, et 52 % ne subissent pas de stress lié à l'IA, mais 18 % la perçoit comme une menace, craignant notamment leur remplacement. La fracture générationnelle accentue ce paradoxe. Seuls 38 % des 18-34 ans ont été formés à l'IA, contre un maigre 9 % des 65 ans et plus. Selon Mendo, l'étude souligne un besoin criant d'accompagnement pour que l'IA puisse réellement transformer le travail, plutôt que de rester un potentiel inexploité.



Le vieillissement de la population à Besançon



Grand Besançon au défi du grand âge

D'après une publication de l'Insee BFC, le vieillissement de la population du Grand Besançon soulève des défis importants en matière d'habitat. En 2021, 1/4 des habitants du Grand Besançon avaient 60 ans ou plus. Le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus pourrait quadrupler entre 1999 et 2040. En 2021, 6.000 habitants de l'agglomération avaient plus de 85 ans. Ce nombre devrait atteindre 11.000 d'ici 2040. 1/3 des 85 ans ou plus à Besançon résident dans un immeuble sans ascenseur, ce qui pose un problème d'adaptation des logements. Après 80 ans, ils quittent souvent leur domicile pour rejoindre une institution et 17% résident déjà en institution.

L'emplois salarié privé en BFC



Baisse de l'emploi salarié en BFC

En BFC, l'emploi salarié privé a connu une baisse notable au 4^e trimestre 2024, avec une diminution de 0,4%, soit la perte de 2.720 postes. Au niveau national, la situation est similaire, avec une baisse de 0,3% des effectifs salariés, représentant une perte de 69.800 postes. Sur l'année, la région enregistre un recul de 0,5% des effectifs, soit 3.600 postes perdus (vs 0,1% en France métropolitaine). Tous les secteurs sont touchés en BFC à l'exception du commerce qui parvient à maintenir ses emplois. L'intérim et la construction sont les secteurs les plus impactés, avec respectivement une baisse de 2,2% (-710 postes) et 0,6% (-350 postes) ce trimestre. Les services hors intérim, habituellement porteurs, enregistrent également une diminution de 1.430 postes ce trimestre.

Fondée en novembre 2024, HemaVision est le fruit d'une idée germée en 2010 et conceptualisée depuis 2018 par André Constantinescu, biologiste chercheur et entrepreneur.



HemaVision révolutionne la cartographie sanguine

 **H**emaVision propose une innovation sans précédent : un système d'analyse sanguine *« unique au monde, 15 fois plus rapide que le meilleur marquage existant sur le marché, et 90 % moins cher »*, explique son fondateur André Constantinescu, biologiste chercheur. Ce procédé de marquage, pour lequel un brevet a été déposé en novembre 2024, est au cœur de la proposition de valeur d'HemaVision. Mais le véritable atout de l'entreprise réside dans son utilisation de l'intelligence artificielle *« qui décèle, analyse et interprète les résultats qu'on obtient via le marquage cellulaire et la microscopie. »* Ce procédé permet ainsi, par exemple, de prédire la courbe de vieillissement et de dégradation des produits sanguins.

APPLICATIONS RÉVOLUTIONNAIRES

La principale application concerne les produits sanguins destinés à la transfusion pour lesquels il n'existe actuellement pas de véritable contrôle de qualité cellulaire. HemaVision entend ainsi fournir aux spécialistes un « *outil d'aide à la décision pour mieux adapter le produit*

au patient en ce qui concerne la transfusion. Cette approche pourrait réduire les effets secondaires post-transfusionnels, un problème bien documenté dans la littérature scientifique. L'objectif est d'améliorer le succès des opérations et la qualité de vie des patients. Au-delà de la transfusion sanguine, HemaVision prévoit d'étendre ses applications aux vecteurs lipidiques utilisés dans les vaccins à ARN messager, ou à la bioproduction.

Actuellement, HemaVision se compose de quatre personnes : outre André Constantinescu, une cheffe d'équipe spécialisée en architecture logicielle et deux alternants. Une toute petite équipe capable de prodiges : lauréate de la bourse French Tech Émergence de Bpifrance obtenue en décembre 2024, elle a su accélérer le développement de son premier prototype, dont la finalisation est prévue pour octobre 2025, bien en avance sur le calendrier initial de 18 mois !

Dans la perspective d'une première levée de fonds début 2026, HemaVision développe à la fois un dispositif numérique et une machine physique qui automatisera entièrement le procédé

biochimique. Des partenariats stratégiques sont en cours de développement, notamment avec la plateforme d'imagerie DImacell qui sera un partenaire de codéveloppement, ainsi que l'un des futurs bêta-testeurs et client, gage de crédibilité vis-à-vis de l'écosystème santé.

André Constantinescu, d'origine roumaine et installé en France depuis 2011 souligne l'importance du soutien de Deca BFC, qui l'a aidé à structurer ses idées, son projet et sa stratégie, ainsi qu'à développer un réseau, essentiel pour une jeune entreprise. Profondément attaché à la France, il affirme sa volonté « de réussir à implanter ici un développement technologique. Pas simplement chasser des fonds ou être chassé mais vraiment implanté », avec une ambition claire : « créer en France et exporter dans le monde. Nous sommes en train de façonner les dogmes dans la santé, avec l'objectif ultime de pouvoir adapter un traitement à chaque patient, quelle que soit sa condition clinique, sur la base de la cartographie du sang ». Une approche doublement révolutionnaire !

Emmanuelle de Jesus

décideurs

Ils bougent.

UN NOUVEAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL POUR LE SDIS. Un nouveau directeur départemental du Sdis. Le colonel hors classe Larry Ouvrard est devenu, le 19 juin, le nouveau directeur départemental du Sdis. Il en assume désormais la responsabilité opérationnelle, administrative et humaine. Sa prise de fonction s'inscrit dans un contexte d'adaptation permanente du service aux enjeux de sécurité et de résilience du territoire. Né en 1977, Larry Ouvrard est diplômé de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP).

**UNE AMBITION
DE DIRIGEANT
DE START-UP ?** Lancez-vous
avec nous !



DECA-BFC
Incubateur de Talents

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DE CONNEXIONS À LA RECHERCHE
D'UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À L'INNOVATION
DES ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT
DE PRESTATIONS FINANCÉES

EN SAVOIR PLUS 03 80 40 33 28 contact@deca-bfc.com www.deca-bfc.com



LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES 2025

DISPONIBLE
EN KIOSQUES
LUNDI 23 JUIN

108 PAGES DÉDIÉES
À L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
DE LA CÔTE D'OR



À LA UNE

Valerius, un site industriel sauvé de la friche

Saône-et-Loire. Pari tenu pour la SemCib partenaire immobilier des industriels du territoire de la Communauté urbaine Creusot Montceau : l'ancien site Konecranes de Saint-Vallier ne s'est pas transformé en friche industrielle. La société d'économie mixte a réussi à réindustrialiser en moins de quatre ans l'intégralité de ce site de près de 14 hectares, qui comprend 28.000 m² de bâtiments. Dans le même temps, un vaste programme de requalification de plus de 6 M€ est engagé, jusqu'en 2027, sur cette zone d'activité rebaptisée Valerius.



Il n'avait pas réussi à être lauréat du dispositif « sites clés en main France 2030 », lancé par le gouvernement après la crise de la Covid. Malgré cela, la prise en main volontaire de la Communauté urbaine Creusot Montceau (CuCM) a permis à l'ancien site Konecranes, fournisseur mondial d'équipements de levage à des fins industrielles, d'éviter de passer par la case friche après l'arrêt de sa production fin 2020. « Le désengagement industriel du site de Saint-Vallier, en activité depuis 1967, a marqué les esprits avec ses 130 licenciements et une zone de près de 14 hectares laissée à l'abandon », affirme Jean-Claude Lagrange, président de la Société d'économie mixte pour la Coopération industrielle en Bourgogne (SemCib), partenaire immobilier des industriels de la CuCM. Mais l'investissement immédiat des collectivités locales, CuCM et région Bourgogne Franche-Comté en tête, fait qu'aujourd'hui nous sommes face à un bel exemple de réindustrialisation réussie, avec un nombre d'emplois à date (actuellement 177 salariés, Ndlr) plus important que celui des licenciements opérés au moment de la fermeture ».

RACHAT ÉCHELONNÉ ET RÉHABILITATION

Pour mener à bien cette opération, la CuCM va s'appuyer sur la SemCib, structure créée en 2015 pour réaliser les programmes d'investissements d'avenir Mecateam Platform et Campus Mecateam, devenue depuis un outil d'investissement pour des infrastructures et projets immobiliers à vocation industrielle, doté d'un capital social de 8 M€. La SemCib se rapproche alors de l'Établissement public foncier Doubs Bourgogne Franche-Comté (EPF DBFC). Cet organisme dédié au portage foncier pour les collectivités va ainsi acquérir, en juillet 2021, pour près de 3 M€ l'ensemble des 28.000 m² du site. Entre 2021 et 2025, la SemCib rachètera ensuite à l'EPF DBFC le site par tranches au fur et à mesure de l'identification et de l'implantation de nouveaux repre-



Au premier plan : Frédéric Dbleds, directeur général de la SemCib, Yves Seguy, préfet de Saône-et-Loire, David Marti, président de la CuCM et Jean-Claude Lagrange, président de la SemCib. Crédit : SemCib.

neurs. L'acquisition de la dernière partie des 28.000 m² de bâtiments sera effectuée d'ici à la fin de l'année. « Ce montage a permis à la SemCib de minimiser les coûts au démarrage de l'opération, de faire rentrer immédiatement des occupants, de prendre le temps de travailler avec eux les baux et de favoriser une nécessaire recapitalisation en vue des investissements liés à la réhabilitation du site », explique Frédéric Dbleds, directeur général de la SemCib.

Rebaptisé Valerius, le parc industriel héberge aujourd'hui trois entreprises spécialisées dans l'activité électrique (voir page 4). Elles occupent l'intégralité des locaux disponibles. Il s'agit de Metalliance et de ses activités Corail SM et Corail Tunnelier, de Novium, constructeur de machines de travaux ferroviaires électriques, et de Navya Mobility, concepteur de navettes électriques autonomes. Le programme de

requalification du site a été retenu dans le cadre du dispositif « Territoires en Action 2022 - 2028 » signé entre la région Bourgogne Franche-Comté et la CuCM. Une subvention d'environ 1,6 M€ est mobilisable sur le volet métropolitain « innovation économique et mobilisation sur les leviers de la compétitivité régionale », soit 30 à 40 % des investissements, en contrepartie de critères environnementaux (limitation de l'imperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales et des déchets de chantier, aménagement paysager pour protéger les écosystèmes, sobriété énergétique des bâtiments, limitation de l'empreinte foncière et intégration des mobilités douces).

6 M€ D'INVESTISSEMENTS D'ICI À 2027

« En 2025, la première phase de travaux, d'un montant de 750.000 €, a consisté à adapter le site aux nou-

velles activités et à accompagner l'implantation des entreprises. Pour cela, les travaux se sont essentiellement articulés sur le dévoisement des réseaux gaz et électricité, le désamiantage, la démolition et le traitement des pollutions restantes, ainsi que sur la mise en sécurité et la gestion des flux des personnels et des visiteurs », précise Frédéric Dbleds. La phase 2, budgétisée à 2,7 M€, qui doit s'étendre jusqu'en 2027, fait l'objet d'un appel d'offres en cours. Elle vise à pérenniser la réindustrialisation du site et à valoriser le patrimoine industriel avec la création et le réaménagement des bureaux et des locaux sociaux existants, la végétalisation des espaces, la création de cheminements piétons, de stationnements et l'installation de bornes de recharge, la gestion des eaux pluviales, l'amélioration du confort thermique des bâtiments (toiture,

éclairage, chauffage, façades...).

« Au total, entre 2022 et 2027, plus de 6 M€ d'acquisitions et d'investissements auront été mobilisés par la SemCib pour reconverter le parc industriel, accompagner l'installation de nouvelles sociétés et éviter son abandon », affirme David, président de la CuCM et maire du Creusot. « Une vraie réussite qui valorise le partenariat public-privé comme un outil indéniable pour la réindustrialisation des territoires et l'accompagnement au développement d'une industrie dans l'ère du temps », appuie Yves Seguy, préfet de Saône-et-Loire. « Cette reprise et ce réaménagement permettent d'éviter également la création de nouvelles zones industrielles et ainsi l'artificialisation de nouveaux espaces », complète Jean-Claude Lagrange.

Frédéric Chevalier

Les trois sociétés déjà présentes sur le site de Valerius (suite de la page 4)



Corail tunnelier et Corail mobilité

Après une très délicate période de redressement judiciaire, Metalliance reprend des couleurs, après le rachat des actifs de Gaussin par Steve Filipov et Corail-SM, (filiale française du fonds américain Coral Reef regroupant un autre fonds américain, Sandton Capital. « Sur Valerius, nous avons deux bâtiments pour les activités de Corail Tunnelier et celles de Corail Mobilité. Cela représente 130 salariés, précise Anne-Céline Viturat, directrice générale chez Metalliance. Sur l'activité tunnelier, nous sommes dans une nouvelle phase de croissance avec des contrats signés en Italie et en Australie. Sur la mobilité, nous nous développons sur le marché des tracteurs de parc logistique en Europe. Enfin, avec les JO à Paris, nous avons développé à Saint-Vallier le système de ballon captif qui a permis l'envol de la vasque de la flamme. Depuis, nous avons de nombreuses commandes pour ces ballons captifs aérophiles ».



Navya Mobility

Née en 2014, la société Rhodanienne Navya Mobility spécialiste des navettes autonomes était en cession judiciaire en avril 2023. L'intégralité des actifs de ses sites de Courbevoie, de Villeurbanne et de Vénissieux était alors racheté à hauteur de 1,4 M€ par la société franc-comtoise Gaussin et par le groupe japonais Macnica, respectivement à hauteur de 51 % et 49 % du capital social. La nouvelle coentreprise installait alors la production de Vénissieux chez Metalliance, une filiale de Gaussin basée à Saint-Vallier, en Saône-et-Loire. En février 2024, moins d'un an après, en difficulté l'entreprise Gaussin se retire du capital et le groupe japonais Macnica devient donc l'unique actionnaire. Navya déménage sa production sur le site de Valerius toujours à Saint-Vallier, conservant la R&D à Courbevoie et les fonctions support à Villeurbanne. « Nos effectifs sont aujourd'hui de 172 personnes, dont 22 salariés à Valerius. Un chiffre en croissance puisque nous étions 80 au moment de la reprise », relate Jean-Claude Bailly, président de Navya Mobility qui entend déployer ses véhicules intelligents dans les ports, aéroports, sur les plateformes logistiques et pour le transport de passagers. Sur le site de Valerius, une quarantaine de véhicules ont été produits cette année.



177

C'est le nombre de salariés actuellement en poste sur les trois entreprises présentes sur le site de Valerius. Un chiffre supérieur au nombre de licenciements à la fermeture de l'ancien site Konecranes, qui était de 130 personnes.



Novium

« Novium affiche 20 ans d'expertise dans la conception de système d'aide à la maintenance des infrastructures ferroviaires. Notre chiffre d'affaires est en progression passant de 19,35 M€ en 2024 à 30 M€ en 2025 », explique Didier Stainmesse, président de Novium qui a racheté l'entreprise en 2019 avec sept de ses cadres. Il faut dire que la rénovation du réseau ferroviaire constitue un enjeu national. Pour y répondre, l'État a fixé la dépense annuelle à 2,7 M€, un niveau qui doit augmenter de 100 M€ par an pour atteindre 3 Mds€ d'ici à 2030. « Nous avons remporté le marché du Grand Paris fin 2023 pour la réalisation de leur engin de maintenance. Les futurs modules seront testés ici, sur le site de Valerius qui emploie 25 personnes ». Novium possède un autre site de montage sur Saint-Vallier et envisage d'acheter du foncier sur Mecateam Platform à Montceau-les-Mines.

Côte-d'Or. Le fabricant de petit électroménager investit 30 M€ pour cette plateforme logistique à Til-Châtel, renforçant son ancrage local tout en optimisant ses flux sur son marché de l'Europe de l'Ouest. À terme, 60 emplois seront créés.

Seb inaugure sa nouvelle plateforme logistique



Le fabricant de petit électroménager et d'articles culinaires SEB a inauguré à Til-Châtel un nouveau centre logistique pour ses équipements sans alimentation électrique. Le site, pour lequel le groupe a investi 30 M€, accueillera les autocuiseurs produits à Selongey, à dix kilomètres seulement, ainsi que les poêles et les casseroles fabriquées à Tournus en Saône-et-Loire et à Rumilly en Haute-Savoie. « Le bâtiment mesure 300 mètres de long, 115 mètres de large et 13 mètres de haut pour optimiser le stockage des palettes de 1,20 mètres dans 36.000 m². Il contient six cellules et stocke 52.000 palettes soit 1.000 palettes par allées », détaille Jean-Baptiste Pavet, responsable des entrepôts Seb pour l'Europe de l'Ouest. Le site vise à améliorer le service client et à maîtriser le niveau de stock

mais aussi à optimiser les flux pour les marchés de l'Europe de l'Ouest à savoir la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas. « Il y a ceux qui subissent et ceux qui maîtrisent les flux. Le site a été pensé pour l'efficacité, la croissance, l'environnement et pour être fidèle à son territoire », a insisté Thierry de la Tour d'Artaise, président du groupe Seb.

VISER L'OPTIMISATION MAXIMALE

Bien que les murs lui appartiennent, le groupe Seb a confié la gestion de sa plateforme au logisticien allemand Rhenus. « Nous profiterons du système de gestion de l'entrepôt WMS, interne à l'entreprise pour stocker de manière optimum les produits. Ce WMS positionne les produits dès la réception en fonction de leur rotation de vente. Quand un client Seb passe commande, le WMS optimise le



Marie-Hélène Juillard-Randrian (vice-présidente de Dijon métropole), Hubert Brigrand (député de la 4e circonscription de Côte-d'Or), Thierry de la Tour d'Artaise (président du groupe Seb), Paul Mourier (préfet de la Côte-d'Or et de la région BFC), Alain Gradelet (maire de Til-Châtel), Klemens Rethman (directeur général de Rhenus) et Luc Baudry (président de la Covati). Crédit : JDP.

chemin de picking en intégrant les différents produits en fonction de leur localisation dans le bâtiment mais aussi de leur poids pour constituer la meilleure palette. » En complément,

chaque nuit, un drone disposant d'une autonomie de cinq heures parcourt le bâtiment pour contrôler l'ensemble des emplacements afin d'identifier les stocks dans chaque rack.

D'ici 2026, Rhenus emploiera une cinquantaine de salariés sur le site, appuyés par quelques employés de Seb. C'est moins que la « centaine de salariés » annoncé lors du dévoilement

du projet en juillet 2023 dans les jardins de la préfecture à Dijon.

CERTIFIÉ « BREEAM EXCELLENT »

Opérationnelle depuis le 2 juin après dix mois de construction, la plateforme logistique accueille chaque jour une vingtaine de camions. Fier de la certification Breeam Excellent de son bâtiment, le groupe détaille les mesures environnementales prises : « L'entreprise Pennequin a fait du minage sur le terrain pour limiter l'apport de matériaux et en faire le support du dallage et la voirie. Nous avons revalorisé 95 % des déchets de construction, utilisé du béton bas carbone ou encore installé des panneaux photovoltaïques qui serviront une autoconsommation partagée avec l'usine de reconditionnement d'Is-sur-Tille et celle de Selongey. »

Nadège Hubert

Saône-et-Loire. Florette (groupe coopératif Agrial), la marque de salade en sachets installée dans la zone commerciale de Mâcon-Loché poursuit son développement, portée par une forte demande des consommateurs.

Florette, leader florissant



Qui n'a jamais cédé à la facilité d'acheter de la salade en sachets ? Peu d'entre nous si l'on en croit le succès de la marque créée en 1987 par des agriculteurs normands innovants, s'attaquant au marché de la quatrième gamme après le frais, la conserverie et la congélation.

Près de quarante ans plus tard, Florette s'est installée comme le leader incontestable de ce marché sous sa propre bannière ou en alimentant les MDD (marques distributeurs). L'usine de Mâcon est passée sous pavillon Florette en 2013, bien loin du siège de la coopérative normande aux 12.500 adhérents-producteurs. Plus qu'une entreprise, il s'agit donc d'une filiale complète, du champ à l'assiette. L'essentiel des salades arrive quotidiennement de Normandie ou Bretagne. Pour ajuster l'approvisionnement en basse saison de production (l'hiver), Florette fait appel à des producteurs extérieurs à hauteur de 30 % du volume, notamment d'Espagne.

L'usine de Mâcon fait partie des six sites de fabrication et de conditionnement de la marque en France. Une activité qui demande une logistique bien huilée puisque la salade est un produit extrêmement périssable et « le froid est notre unique conservateur », résume le directeur Yann Cézanne-Bert. Livrée par camion le lendemain de sa cueillette, elle n'est stockée que



Les élus de Mâcon, emmenés par Émilie Clerc, adjointe aux relations avec les acteurs économiques, ont apprécié les efforts des dirigeants de Florette pour un management bienveillant et inclusif. Les élus de la ville de Mâcon étaient en visite vendredi 13 juin dans l'usine qui compte 160 salariés issus de 17 nationalités différentes. À l'échelle nationale, Florette produit 55.300 tonnes de salade par an. Crédit : JDP.

quelques heures avant d'être envoyée sur une des quatre lignes de parage (nettoyage, triage...) où le travail est encore pour l'essentiel manuel, puis sur une des neuf lignes de conditionnement pour l'ensachage, la mise en carton puis sur palettes avant un départ vers les lieux de distribution seulement quelques heures plus tard. En une journée, au rythme deux-huit, 120.000 sachets de salade adulte (laitue, batavia, chène rouge...) ou jeunes pousses (roquettes, mâches, épinards, etc.) sont conditionnés !

2025, ANNÉE DYNAMIQUE

En plus de cette activité, l'usine de Mâcon, profitant de sa situation

géographique centrale, sert de base logistique pour d'autres produits de la gamme Florette (barquette de légumes, soupes froides, jus de fruits...) Ainsi, ce sont plus de 11.000 tonnes de marchandises qui sont expédiées de Mâcon, dont 7.500 tonnes de salades conditionnées sur place, soit 25 camions qui quittent l'usine chaque jour.

L'entreprise emploie 160 salariés (ETP), un effectif en croissance. « Nous avons embauché 10 salariés en CDI depuis le début de l'année et nous en recherchons dix de plus », annonce le directeur, sans compter un doublement des recours aux intérimaires, ceci afin de répondre à



la croissance du marché de 10 à 15 % en cette année 2025.

UN PLAN CLIMAT ENGAGEANT ET AMBITIEUX

Pour autant, l'entreprise ne manque pas de défis à relever, principalement celui de son impact écologique. Florette s'est lancée dans un plan de réduction de ses gaz à effet de serre de 50 %. Cela commence par les champs où les agriculteurs sont engagés dans des démarches vertueuses (Global Gap, Leaf, HVE). Sur le site de fabrication et de conditionnement, Florette, important consommateur d'eau (pour le lavage et rinçage de la salade

principalement), poursuit ses efforts de sobriété. Elle dispose d'un forage qui couvre un quart de ses besoins en eau et elle souhaite continuer de réduire sa consommation (déjà - 25 % depuis 2019). « Désormais, la loi nous autorise à disposer de notre propre unité de traitement de l'eau. Nous allons donc étudier cette possibilité », annonce le directeur.

Côté plastique, l'usine a réduit sa consommation de 500 tonnes. Au bout de la chaîne, les déchets de la salade sont récupérés par un éleveur local pour servir à l'alimentation animale.

David Bessenay

Yonne. Dans le cadre de l'enquête publique, le dossier déposé par Green Lighthouse Développement (GLD) est consultable jusqu'au 11 juillet dans les mairies de Noyers-sur-Serein et Censy.

Le projet agrivoltaïque nucérien franchit une nouvelle étape



Depuis le lancement de l'étude de faisabilité il y a quatre ans, le projet baptisé les « Champs solaires nucériens » ne fait pas l'unanimité dans le Tonnerrois et rencontre l'hostilité de l'association Vivre à Noyers qui lui reproche d'ajouter de nouvelles installations énergétiques sur le territoire. Depuis le 10 juin, le projet porté par Green Lighthouse Développement (GLD) est à disposition des habitants dans le cadre de l'enquête publique. « Chacun peut ainsi présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet. Mais aussi proposer des suggestions ou des contre-propositions. Le public a également accès aux observations portées au registre. Ces contributions



Capture d'écran du site internet de la société GLD.

seront consignées dans le procès-verbal », rappelle le quotidien L'Yonne républicaine, qui précise que l'association de défense de l'environnement va apporter sa contribution au projet.

D'AUTRES PROJETS DANS L'YONNE

« Après examen en 2023 par la commission départementale de préservation des

espaces naturels et forestiers (CDPENAF), le projet agrivoltaïque a été retravaillé pour répondre aux exigences de la chambre d'agriculture notamment en termes de surface par exploitant du projet. Il comprend désormais un seul atelier truffier de six ha (au lieu de deux), deux ateliers avicoles (l'un de poulet chair et l'autre de poule pondeuse plein air) et six ateliers ovins, dont

quatre déjà en place sur le plateau de Noyers », souligne la société GLD.

Réduit de 190 à 113 ha cumulés répartis sur sept îlots, le projet agrivoltaïque collectif imaginé par des exploitants locaux prévoit une production électrique d'une puissance de 91,6 MWc (Mégawatts crête). « Outre le fait de répondre aux attendus de la chambre d'agriculture et des Architectes des bâtiments de France (ABF), cette évolution correspond aussi à une réorganisation des parcelles exploitées qui permet de garder tous les agriculteurs dans le projet, une condition importante pour le collectif. » La société originaire de Nouvelle-Aquitaine conduit plusieurs autres projets dans l'Yonne, dans l'Avallonnais notamment.

Stéphane Bourdier

Région BFC



DES ENTREPRENEUSES DE BFC REÇUES À L'ÉLYSÉE.

Le Premier ministre a reçu, le 17 juin à l'Hôtel de Mâgnon les lauréates du concours « 101 femmes entrepreneures 2025 » en présence de d'Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations et d'Astrid Panosyan-Bouvet, ministre chargée du Travail et de l'Emploi, ainsi que de Nicolas Dufourcq. Cette initiative a pour but d'inciter les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat, ainsi qu'à valoriser l'ensemble des dispositifs de soutien qui maillent le territoire. Accompagnées par au moins une structure d'appui à la création/reprise d'entreprise, les 101 lauréates ont été sélectionnées par des jurys régionaux parmi près de 900 candidates et sont toutes au début de leur aventure entrepreneuriale : porteuses de projet, créatrices ou repreneuses d'une entreprise depuis moins de trois ans. En BFC, les lauréates sont les suivantes : Yonne : Marie Aubin, Bonne com ; Nièvre : Claire Tabbagh, L'officine du cacao ; Territoire de Belfort : Maryam Rezaei, Denispection (analyses, essais, inspections techniques) ; Côte-d'Or : Delphine Morandet, Possible ; Haute-Saône : Virginie Saillard, Les escargots du Moulin (coup de cœur) ; Jura : Karolina Alison, Archeli ; Doubs : Olivia Burtheret, Aydonie (Impression 3D) ; Saône-et-Loire : Christine Mouyon, Atelier 2082 (peintre muraliste).

en bref

Yonne. Les variations sur le prix d'achat du lait ne constituent plus une source d'inquiétude pour l'exploitation agricole de Beauvoir, qui a rejoint la démarche « C'est qui le patron ? » depuis son lancement.

Raymiluc, le bonheur est dans le lait



Une bricole reconnaissable entre toutes qui permet, à la fois, de rémunérer les éleveurs au juste prix et de fédérer une communauté de consommateurs acquise à la cause paysanne, c'est le pari réussi par le très médiatique Nicolas Chabanne. Lancée il y a huit ans pour répondre à la détresse des producteurs de lait face à la dérégulation du marché, la démarche « C'est qui le patron ? » s'est adossée à un modèle équitable et économiquement viable. Le litre de lait vendu 1,27 € en grande distribution permet, en effet, aux producteurs laitiers - ils sont 284 en France à être inscrits dans ce dispositif - de percevoir 0,54 €. Soit plus de 42 % du prix public. « Nous avons été les premiers dans l'Yonne à rejoindre ce mouvement », précise Anthony Roux, l'un des quatre associés du Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) Raymiluc avec son oncle Thierry et ses deux cousins Thomas et Thibaut. « C'est qui le patron ? est le seul à nous garantir un prix d'achat constant sur plusieurs années. »

Fondée il y a tout juste 50 ans, l'exploitation agricole familiale qui a pour particularité d'avoir enregistré un renouvellement



Entouré d'Anthony Roux (à gauche) et de Thibaut Roux (à droite), Pierre Roux est appelé à prendre la succession de son père Thierry au sein du Gaec Raymiluc, créé en 1974. Crédit : JDP.

de trois-quarts de ses associés lors de la dernière décennie, produit 1,2 million de litres de lait chaque année grâce à son cheptel de 110 vaches de race Montbéliarde. « Bénéficiaire d'un prix d'achat garanti nous permet de nous projeter sur le long terme et ainsi de planifier nos investissements », poursuit Thibaut Roux. L'an dernier, la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, dans le Loiret limitrophe, qui collecte et met en bouteille, leur a assuré un prix d'achat de 550 € les 1.000 litres pour 30 à 40 % du volume - le reste étant rémunéré à hauteur de

490 € - « alors que la majorité des industriels payaient en moyenne 480 € les 1.000 litres ». En contrepartie, le Gaec Raymiluc suit un cahier des charges très précis qui lui interdit, notamment, l'utilisation d'OGM et d'huile de palme dans l'alimentation de ses bêtes, « soit un surcoût de 25 % par rapport à une exploitation similaire non inscrite dans la démarche ». Elle promet aussi un accès aux pâturages durant six mois de l'année « avec un minimum de 10 ares par vache. Nous sommes fortement engagés par ailleurs pour le bien-être animal. » Il suf-

fit d'observer les vaches dans l'étable pour en être convaincu. Si, depuis la guerre en Ukraine, le prix d'achat du lait connaît de l'avis général une embellie avec une tendance à la hausse, il ne compense néanmoins pas l'augmentation des charges de structure enregistrée lors de cette même période. « Dans notre département, explique Anthony Roux, contrairement aux régions de l'Ouest comme la Bretagne, le nombre de producteurs laitiers baisse d'année en année au profit des exploitations céréalières qui demandent moins de main-d'œuvre et font peser moins de contraintes ». Un prix bloqué, qui garantit une juste rémunération, comme celui proposé par « C'est qui le patron ? », pourrait redonner du baume au cœur des agriculteurs. Une démarche qui n'est cependant pas extensible et duplicable à l'envi.

NÉCESSAIRE DIVERSIFICATION

En 2019, l'exploitation agricole de Beauvoir s'est dotée d'une unité de méthanisation alimentée par les matières organiques générées par l'activité d'élevage. « Nous avons établi un contrat de production d'électricité avec EDF d'une durée de 17 ans. C'est une façon pour nous de préparer l'avenir en nous diversifiant », conclut Thibaut Roux. Aujourd'hui, 40 % du 1,4 M€ de chiffre d'affaires du Gaec proviennent de la revente d'électricité (à égalité avec la production de lait), les 20 % restants émanant de l'exploitation céréalière de 400 ha de surfaces agricoles utiles (SAU).

Stéphane Bourdier

« C'est qui le patron ? », une démarche engagée

♦ La démarche « C'est qui le patron ? » est une initiative collective créée en 2016 par des consommateurs pour définir ensemble les caractéristiques et le prix des produits alimentaires. À commencer par celui du lait. Elle repose sur la transparence, la coconstruction et la juste rémunération des producteurs, notamment en soutenant des exploitations agricoles françaises. Les consommateurs sont appelés à se prononcer collectivement pour fixer les critères et le prix des produits, tout en soutenant une rémunération équitable. Près d'une vingtaine de produits sont disponibles en rayon comme la farine, les cerises ou le miel.

Saône-et-Loire. La PME chalonnaise connaît une forte croissance grâce à sa solution de gestion technique des bâtiments qui a convaincu de grandes enseignes.

Icare Énergie profite de la transition



D'a bord Kiabi et ses 250 magasins puis Norauto, Electro Dépôt, plus récemment But, 45 boutiques Bouchara ou les 65 magasins Smith Toys : Icare Énergie a séduit plusieurs enseignes avec son outil de gestion technique de bâtiment. « Nous automatisons les équipements énergivores d'un site professionnel, quelle que soit sa nature : commerce, industrie, logistique, tertiaire... », explique Grégory Boutillier, directeur général associé de l'entreprise de Chalon-sur-Saône. Portée par la transition énergétique et les économies

à la clé, la PME connaît une importante croissance. Elle est ainsi passée de 500.000 € de chiffre d'affaires en 2019 à 13 M€ en 2024. « Le secteur a explosé après le Covid. » Dans la période, Icare Énergie a équipé en 2024 autant de site qu'elle ne l'avait fait au cours des dernières années. « En 2025, le rythme sera le même et nous avons déjà des installations prévues pour 2026 et 2027. » Le contrat signé avec le vendeur de meubles But vient ainsi ajouter 250 magasins et près d'une centaine de franchises. « Comme nous l'avons créé, nous adaptons notre propre solution à chaque site selon ses équipements. Cela nous donne

une certaine agilité. » Les plus imposants sites peuvent nécessiter environ une semaine pour être opérationnels.

DES RÉSULTATS CONCRETS

La solution d'Icare Énergie intègre notamment des intelligences artificielles créées en interne et s'appuyant sur des données météo mais aussi de luminosité ou de CO₂ afin de suivre en temps réel les performances énergétiques. « Nos clients peuvent gérer seul ou ils peuvent se reposer sur nos énergies managers. Ils interviennent sur la climatisation, principal poste de dépenses, mais aussi le chauffage ou la lumière. » La PME travaille de concert avec

l'antenne chalonnaise d'Adista pour garantir la sécurité et la souveraineté des données utilisées. Sur sa lancée, Icare Énergie prévoit d'ouvrir 3 à 5 nouvelles agences pour mailer le territoire national et reste attentive aux profils qui se présentent pour renforcer ses équipes. L'entreprise candidate par ailleurs aux briques d'or du Club Enseigne & Innovation avec son projet mené pour le compte de Saint-Maclou. « Avec nos solutions, Saint-Maclou a réalisé 12 % d'économies par an soit 1,2 M€ annuels mais nous avons conduit un client à atteindre 70 % d'économies. »

Nadège Hubert

Yonne

SPORTS : L'AJ AUXERRE CLASSÉE 11^E DES CENTRES DE FORMATION. Le 16 juin dernier, la direction technique nationale (DTN) de la Fédération française de football (FFF) a dévoilé le classement 2024-2025 des centres de formation. Un an après son retour dans l'élite, le club bourguignon s'est placé à la 11^e place du classement qui comptait 33 clubs professionnels engagés (18 clubs de Ligue 1, 11 de Ligue 2 et 4 de National). L'efficacité des clubs est évaluée selon cinq critères : la professionnalisation, le temps de jeu en équipe première du club formateur, les sélections nationales, la scolarité et la représentation européenne. La première place du podium a été attribuée au club breton du Stade Rennais football club (SRFC).

LA CHABLISIENNE INVESTIT UNE CARRIÈRE À CRAVANT DESTINÉE AU STOCKAGE DE SES VINS. En décembre 2023, un siècle après sa création, la coopérative de Chablis s'est portée acquéreur d'une ancienne carrière située sur le territoire de la commune de Cravant, le long de l'Yonne. Après 16 mois de travaux d'aménagement, ce nouveau lieu de stockage d'une capacité de stockage d'environ 10 m de bouteilles est à présent opérationnel. Avec un taux d'humidité constant de 95 % et une température avoisinant les 10,5 degrés, le lieu bénéficie des conditions idéales pour le vieillissement des vins ainsi que d'une histoire singulière. « Avant la Seconde Guerre mondiale, cette carrière était occupée par l'Armée de l'air française, il s'agissait d'une usine de fabrication d'avions. Elle sera ensuite occupée par les Allemands. Après la guerre et jusque dans les années 70, elle deviendra la propriété de l'État. Nous avons trouvé cela beau de réhabiliter un site historique qui était un peu à l'abandon », a déclaré Damien Leclerc, le directeur de la Chablisienne à nos confrères du site spécialisé Terre de vins.

Région BFC

DES APPARTEMENTS ÉTUDIANTS GRATUITS. Domitys, résidences services seniors, membre du groupe AG2R La mondiale, lance la 9^e édition du dispositif « Générations Part'âges ». Le principe ? Permettre à un étudiant d'accéder à un logement meublé tout équipé dans l'une des 35 résidences Domitys participantes, sans loyer ni charge, en échange de 15 heures par semaine aux côtés des résidents, âgés en moyenne de 84 ans : moments conviviaux, jeux, ateliers, sorties ou tout simplement discussions autour d'un café. L'étudiant occupera le poste d'assistant animation, et participera activement à la vie sociale de la résidence. En plus de leur appartement, les étudiants peuvent profiter librement des espaces communs : salle de sport, salon multimédia, voire piscine selon les résidences. En région BFC, les résidences de Plombières-lès-Dijon et Charnay-lès-Mâcon participent à ce dispositif.

INTERMARCHÉ MET LA MAIN SUR LES SUPERMARCHÉS COLRUYT. Le Groupement Les Mousquetaires (Intermarché) a annoncé le 17 juin 2025 l'acquisition de 81 des 104 magasins Colruyt et 44 stations-service en France, incluant la région BFC. Cette opération, évaluée à 215 M€ devrait être finalisée début 2026. Colruyt France, malgré un chiffre d'affaires de 716 M€ en 2023, était déficitaire (-32 M€). Ce rachat permet à Intermarché, dont le chiffre d'affaires 2023 a atteint 35,13 Mds €, de renforcer sa position et de viser les 20 % de part de marché d'ici 2027. Colruyt France emploie environ 2.300 personnes. L'accord prévoit le transfert d'environ 1.300 salariés des magasins repris à Intermarché. 175 postes en CDI seront proposés aux salariés des bases logistiques de Colruyt France qui ne sont pas visées par l'offre à Dole et Pagny-sur-Meuse. Les fonctions support du siège de Rochefort-sur-Nenon, les 23 autres magasins Colruyt, une station-service et les entrepôts de Dole Choisy, Rochefort-sur-Nenon et Gondreville-Fontenoy ne sont pas inclus dans l'offre de rachat.

en bref

Région BFC. Viva Tech 2025 a permis à 20 start up de BFC d'exposer leurs innovations lors de ce salon mondial où le futur se dessine, notamment grâce à l'IA, dans des domaines aussi divers que l'industrie, les mobilités, la défense... Une opportunité unique permise par l'AER BFC.

Viva la tech en version BFC



De gauche à droite et de haut en bas : Philippe Houpert, fondateur et gérant d'Emio Tech (Mâcon) ; Sylvain Ribolini, président d'Oxynode (Belfort) ; Anne-Gaëlle Arbez, directrice générale adjointe (à gauche) et Christine Ramillon, directrice générale de l'AER BFC ; Sébastien Biaudet, directeur technique de Davi (Varennes-Vauzelles). Crédit : JDP.

La région BFC à quelques pas du géant du luxe LVMH ou des robotcab (taxi autonomes de Tesla), de Nvidia, Alibaba, Mistral AI ou la Nasa ? C'est possible, mais seulement à Viva Tech, le salon des technologies où l'IA règne en maître et se loge dans l'immense majorité des innovations présentes. Pour sa deuxième participation, l'Agence économique régionale (AER) BFC proposait donc cette vitrine d'exception à vingt pépites régionales, venues chercher ici financeurs ou futurs clients. Focus sur quatre d'entre-elles.

♦ **Emio Tech (Mâcon) protège le savoir-faire industriel.** Créée par Philippe Houpert, Emio Tech propose un casque de réalité assistée, solution « mains libres » qui permet aux opérateurs, notamment industriels, de disposer de vidéos d'experts sans recours à la wifi. XpertVisio permet ainsi la transmission de savoir-faire, un gain de temps pour la maintenance, l'apprentissage, la formation... en garantissant la confidentialité des données puisque les vidéos sont produites par les utilisateurs avec ou sans le support techniques d'Emio Tech. Être présent à Viva Tech répond à une double attente, précise Philippe

Houpert : « Un besoin de financement avec des investisseurs qui ont un lien avec l'industrie (levée de fonds évaluée à 1 M€, Ndlr) et pour accroître la notoriété » de la start up née en 2021 qui compte quatre employés à ce jour. Un CFA va tester le casque dès la rentrée ; lors de notre venue, la représentante d'un très important groupe industriel s'est montrée emballée par le produit qui pourrait trouver d'autres débouchés comme la défense par exemple.

♦ **Oxynode (Belfort) surveille les infrastructures critiques.** Créée par Yann Willinger, Oxynode a conçu et fabriqué un capteur connecté dont l'objectif est de surveiller tout type d'infrastructure dont le gestionnaire a besoin de connaître l'état en temps réel et en continu pour s'assurer de son bon fonctionnement (après un incident climatique par exemple). L'innovation réside, d'une part, dans la très basse consommation : équipé de minuscules panneaux photovoltaïques, le capteur génère sa propre énergie et est ainsi autonome durant de nombreuses années ; et d'autre part dans sa propre technologie d'accéléromètre qui permet l'écoute permanente. L'entreprise compte six associés à la base, dont trois sont actifs sur le

projet. Les attentes à Viva Tech sont majeures, détaille Sylvain Ribolini, président d'Oxynode. « C'est une fenêtre avec une visibilité énorme, un accélérateur de connexions avec des donneurs d'ordres privés, publics, des décideurs industriels et des investisseurs bien évidemment. On cherche dans un premier temps 300.000 € ». La start up a déjà ses premiers contrats.

♦ **Davi (Varennes-Vauzelles) humanise la relation digitale.** Créée il y a plus de vingt ans par Pascal Arbault, Davi fait naître des humains digitaux conversationnels, capable d'échanger en plusieurs langues (français, anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais, japonais, arabe). Les débouchés sont nombreux : « Différents usages dans la santé, détaille Sébastien Biaudet, directeur technique. du pré-diagnostic ophtalmologique pour une société suisse par exemple, ou de la formation comme la formation de médecin à l'annonce de mauvaises nouvelles, au tri aux urgences... Certains de nos clients qui font du coaching et de la préparation mentale pour des managers en entreprise utilisent ces solutions-là. On est présent aussi dans le domaine du tourisme, des musées où on va pouvoir mettre les personnages soit dans des casques de réalité virtuelle ou sur des écrans échelle 1 où là on a vraiment un personnage avec lequel on converse. On sait qu'un agent incarné avec un personnage apporte

jusqu'à 15 points d'engagement supplémentaire de l'utilisateur qui va avoir tendance à davantage utiliser la machine ». Davi (22 employés) a en projet de construire son propre data-center intégrant l'IA pour la gestion des données, notamment dans son projet de développement de conversations en langues des signes ; sa présence à Viva Tech est donc un atout. « On va certainement créer une filiale et donc on est à la recherche de partenaires d'investisseurs. À ce stade, nous avons des travaux de R&D prototypés, pas encore de solution finale. Aujourd'hui on travaille sur une centaine d'heures de vidéos. On sait que pour arriver à un modèle qui soit vraiment capable de répondre, il nous faut 10.000 heures. »

L'AMITIÉ QUÉBEC-BFC CÉLÉBRÉE

En marge de ces stands, la région BFC et l'AER ont officialisé la signature de l'Isat de Nevers (ingénierie automobile du campus de l'Université de Bourgogne) avec la société canadienne Cap Solar, par la présence de Jean-Claude Lagrange, président de l'AER BFC et conseiller régional, sur le stand de Cap Solar, avec Donald Angers PDG du Centre québécois d'excellence en efficacité énergétique (le C3E) dans le contexte du Corridor économique de la Transition énergétique France/Québec que nous vous avons révélé en avant-première.

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or

NUCLÉAIRE : ORANO RECRUTE À DIJON.



Afin d'accompagner son développement et sa croissance d'activité, l'ingénierie du groupe Orano, opérateur international dans le domaine des matières nucléaires, organise le **mardi 24 juin** une journée Job dating à Dijon dans ses bureaux au 4 rue Marguerite Yourcenar de 11h à 20h. L'établissement d'Orano Dijon, qui s'est implanté dans la ville en 2023, compte aujourd'hui 25 collaborateurs et prévoit de doubler ses effectifs d'ici 2026. Une vingtaine de postes sont d'ores et déjà à pourvoir. Ce nouveau développement représente un investissement sur le long terme pour répondre aux enjeux de la filière nucléaire. « Lors du job dating, les candidats pourront échanger avec nos ingénieurs ainsi que nos équipes des Ressources humaines. Ce sera l'occasion de découvrir nos savoir-faire et l'engagement de nos équipes, motivées par les défis techniques du secteur nucléaire dans les domaines sûreté, gestion des projets, ventilation, planification, essais, installation générale, mécanique, génie civil, électricité, automatismes, procédés, etc », explique Sophie Hebert, responsable de l'implantation d'Orano Dijon. « Nous accordons une attention particulière à la région Bourgogne Franche-Comté pour renforcer notre équipe d'ingénierie, innovante, aux multiples compétences, capable de concevoir et de réaliser des usines parmi les plus complexes au monde. Au sein de nos activités Sud et Est, nos équipes travaillent notamment sur le projet Orano d'extension de capacité de l'usine d'enrichissement du Tricastin, le projet de l'augmentation des capacités de production de l'usine Orano de Melox, ainsi que de nombreux contrats pour le compte du CEA, dont le CEA Valduc », ajoute Pierre-Etienne Girardot, directeur des activités Ingénierie de l'amont du cycle. Cette dynamique s'inscrit dans une trajectoire globale de croissance des effectifs de l'ingénierie du groupe Orano, portée par l'ensemble des projets en cours dans le cycle du combustible et plus largement au sein de la filière. Après avoir recruté plus de 500 collaborateurs en 2024 et ouvert deux nouvelles implantations à Bordeaux et à Dijon pour diversifier ses bassins d'emploi et compétences, plus de 500 recrutements supplémentaires sont prévus en 2025. Orano vise ainsi un doublement de ses effectifs d'ingénierie à horizon 2030 pour les porter à 4000 collaborateurs.

DIJON : 2^E ÉDITION DE FRENCH TECH CONNECT.

L'événement régional dédié aux synergies entre acheteurs publics/privés et entreprises numériques et technologiques innovantes se tiendra le **3 juillet** au stade Gaston-Gérard à Dijon avec le soutien d'Orange, Dijon Métropole ou encore le CIC. Le Medef et la Direction des achats de l'État seront présents pour échanger avec les donneurs d'ordre et les acteurs de l'innovation de la région. « Si cette deuxième édition de French Tech Connect rencontre un tel écho auprès de l'écosystème économique de la région, c'est parce qu'elle est au centre des enjeux de 2025 : Intelligence artificielle, cybersécurité, achats responsables, politiques RSE, transitions énergétiques et industrielles, et bien sûr... attractivité de nos territoires » observe Silvere Denis, Directeur délégué de French Tech BFC.

♦ **Inscriptions : lafranchetechbfc.fr/french-tech-connect-2025**

en bref

Yonne.**Cézy: le pont inauguré**

Le 5 juin dernier, le conseil départemental de l'Yonne inaugurait, notamment en présence de Grégory Dorte, son président, de Nicolas Soret, le président de la communauté de communes du Jovinien, de Jean-Baptiste Lemoyne, sénateur, et Julien Odoul, député de la 3^e circonscription, le pont suspendu de Cézy, entièrement réhabilité. Après 18 mois de travaux d'envergure dont le montant s'élève à 5,8 M€, ce « pont emblématique, construit en 1845 et dernier ouvrage suspendu encore en service dans l'Yonne, bénéficie désormais d'une nouvelle jeunesse tout en conservant son caractère patrimonial ».

Sa réouverture a permis de rétablir une continuité de circulation fluide et sécurisée. « La réhabilitation de l'ouvrage a été l'occasion également de réaménager entièrement la voirie et les trottoirs, pour une meilleure cohabitation entre les modes de déplacement : mise en place de trottoirs sécurisés de part et d'autre du tablier, garde-corps adaptés et renforcés, et signalisation améliorée, notamment à l'entrée du pont », précise la collectivité. La durée de vie de cet ouvrage d'art de 120 m de long doté de 142 suspentes métalliques est estimée à un siècle.

S.B.

Côte-d'Or. Les actions de contrôle menées en 2024 dans le département ont permis de révéler 56 % de fraude de plus qu'en 2022.

2,6 M € de fraude détectés par la CPAM

La politique de lutte contre la fraude à l'Assurance Maladie a été renforcée. Prévenir, détecter, stopper et sanctionner : l'idée, c'est d'agir « le plus en amont possible », pose Lilian Vachon, directeur de la CPAM 21. C'est pourquoi l'accent a été mis sur la distribution des pénalités financières : « Le but, c'est d'être dissuasifs », assène Nadia Montandon, directrice adjointe de l'assurance maladie de Côte-d'Or. Donc même si c'est un indu de 10.000 €, on a la possibilité de faire une pénalité deux à trois fois supérieure au montant ». En 2024, cette nouvelle politique de fermeté face aux fraudeurs a abouti à 45 avertissements, 65 pénalités financières et 23 dépôts de plainte ; c'est un total de 93.000 contrôles menés sur les dossiers payés aux assurés, professionnels de santé et employeurs qui ont permis la détection de 2,6 M€ de fraude. À noter que, contrairement à une idée reçue sur l'ampleur de la fraude sociale commise par les assurés, 61,6 % des fraudes sont en réalité commises par les professionnels de santé.

INNOVATIONS FACE À LA FRAUDE

L'Assurance Maladie met



donc de nouveaux moyens en place afin de lutter plus en amont contre la fraude. Notamment avec la mise en place d'un nouveau formulaire Cerfa sécurisé obligatoire pour tout envoi d'avis d'arrêt de travail, d'ici la rentrée 2025 : « 20% des arrêts de travail se font encore par voie papier, ce sont souvent ces arrêts qui permettent la fraude », déplore Lilian Vachon. Sachez que d'ici septembre, le Cerfa sera équipé d'un dispositif similaire aux billets de banques, ce qui le rendra totalement infalsifiable. » Ce formulaire comportera sept points d'authentification garantissant une traçabilité accrue.

Mais les fraudes numériques aussi s'intensifient, alors pour contrer ce phénomène des pôles interrégio-

naux d'enquêteurs judiciaires ont été créés par la CPAM : « On les appelle Piej, présente le directeur de l'Assurance Maladie de Côte-d'Or. Celui en charge de la Côte-d'Or est situé à Grenoble et constitué d'une dizaine d'enquêteurs spécifiquement formés. Ils disposent de compétences particulières qui leur permettent d'enquêter sous pseudonyme, d'infiltrer les réseaux frauduleux et d'intervenir le plus en amont ». Un soutien que la CPAM 21 accueille à bras ouverts dans la lutte contre les fraudes réalisées en bande organisée « sur les réseaux sociaux principalement », précise le directeur. Jusque-là, nous étions un peu démunis ; maintenant, nous sommes dotés de moyens efficaces ».

Lou Tidjani

Territoire de Belfort.**Atlantic rationalise ses flux**

Afin d'améliorer ses performances logistiques en rationalisant les flux de ses chauffe-eaux tout en gagnant en efficacité économique, le groupe Atlantic s'est équipé d'un seul point de réception et d'expédition pour ses deux usines situées à Fontaine et dans le Haut-Rhin. « Au départ, le projet de bâtiment logistique de Fontaine se destinait à Amazon et a coûté environ 60 M€. Finalement, cela n'a pas abouti donc nous avons saisi cette opportunité, surtout qu'il se situe à 350 mètres de notre usine et nous permet de mutualiser les fonctions supports, explique Cyril Constant, directeur du site de Fontaine, en charge du projet. Nous recevrons aussi des chauffe-eaux d'autres usines françaises ou de l'étranger. » Atlantic a investi 1 M € pour aménager et adapter le site à son activité.

L'ADÉQUATION CAMIONS, SALARIÉS ET TECHNOLOGIE

Le groupe occupe 48.000 m² sur un site qui en compte 72.000. Chaque jour, 1.000 palettes entrent et autant sortent du site depuis la première expédition le 20 janvier dernier. « Cela représente un flux d'environ 100 camions par jour. » Depuis le Territoire de Belfort, Atlantic expédie ses chauffe-eaux principalement en France mais également au Benelux, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Italie ou encore en Espagne. Avec cet entrepôt, le groupe prévoit de créer une cinquantaine d'emplois d'ici le mois de juillet. À côté de sa main d'œuvre, la plateforme logistique d'Atlantic profite d'un système de gestion des entrepôts pour optimiser la gestion des flux. « Nous avons un magasin complètement adressé. Plus on s'approche de la zone de préparation, plus on trouve les produits avec la meilleure rotation. » Dans les deux ans, la plateforme sera en partie automatisée. « Les chauffe-eaux sont volumineux donc nous voulons déployer un AMR, système de transport automatique pour transférer les produits. » Avec ces projets et ce nouvel équipement, Atlantic entend améliorer son taux de service et son taux de livraison.

Nadège Hubert



Le groupe Atlantic reçoit et expédie ses chauffe-eaux depuis un nouveau centre logistique installé dans le Territoire de Belfort. Crédit : Antoine Meyssonnier.

Saône-et-Loire.**2,7 M€ investis par le groupe Ducerf pour sa ligne automatisée d'écorçage**

Engagé dans un plan global de modernisation industrielle à hauteur de 50 M€, le Groupe Ducerf (transformation de bois) vient d'investir 2,7 M€ dans une nouvelle ligne d'écorçage automatisée de dernière génération. Un montant jusque-là inégalé pour le groupe. Mis en service sur le site de la scierie Ducerf à Vendennes-lès-Charolles, cet équipement stratégique a bénéficié du soutien du plan France 2030, via l'appel à projets SCB (Systèmes constructifs bois) porté par le gouvernement. Pensée pour renforcer la performance industrielle tout en intégrant les enjeux environnementaux et humains, cette nouvelle ligne permet désormais de traiter des grumes jusqu'à 1,10 mètre de diamètre, de fluidifier les flux de production, d'améliorer la qualité d'écorçage et de réduire drastiquement les interventions de maintenance. Elle contribue également à l'amélioration des conditions de travail des opérateurs et à la maîtrise de l'impact environnemental du site.



COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

Publireportage | Encartage | Numérique
Visibilité parfaite | Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



Territoire de Belfort. Le lundi 16 juin, les filières de l'Hydrogène étaient à l'honneur à la salle des fêtes de Belfort pour le coup d'envoi du Tour de l'hydrogène. Cet événement, organisé dans le cadre du projet européen Green SKHy, a pour objectif la découverte et l'acculturation à l'hydrogène et à ses usages.

L'hydrogène s'offre un tour d'honneur à Belfort



Un village pour tout comprendre sur l'énergie de demain : voici l'ambition portée par la première étape du Tour de l'hydrogène, qui s'est tenu à Belfort lundi 16 juin. Initié par l'université Marie et Louis Pasteur dans le cadre du projet européen Interreg Green SKHy, ce rendez-vous se veut celui de l'acculturation auprès du grand public et des écoles à la question de l'hydrogène et de ses potentiels usages dans la décarbonation de des industries et de des transports.

GARDER FOI EN L'HYDROGÈNE

« L'idée est également d'initier des vocations pour ces métiers de demain liés à l'hydrogène et pourvoyeurs d'emploi dans les années à venir », explique Marie-Cécile Péra, directrice de FCLab, centre de recherche et de service sur l'hydrogène énergie à l'Université Marie et Louis Pasteur. Ainsi, dans la salle des fêtes de Belfort, une exposition interactive hydrogène réalisée par le Pavillon des sciences de Montbéliard offrait à manipuler, à jouer autour de l'hydrogène comme vecteur clé de la transition énergétique et à découvrir des applications concrètes en mobilité et en stockage d'énergie. Un village en lego de l'UFR STGI et de l'IUT NFC permettait également de visualiser un quotidien alimenté par cette énergie propre. Le tout accompagné de maquettes pédagogiques explorant le fonctionnement de la



drogène comme vecteur clé de la transition énergétique et à découvrir des applications concrètes en mobilité et en stockage d'énergie. Un village en lego de l'UFR STGI et de l'IUT NFC permettait également de visualiser un quotidien alimenté par cette énergie propre. Le tout accompagné de maquettes pédagogiques explorant le fonctionnement de la

pile à combustible. Enfin, des industriels étaient présents pour mettre en avant leurs technologies, l'Afpa se chargeant de détailler l'ensemble des formations professionnalisantes liées à cette filière et le Pôle véhicule du futur s'attachant à valoriser les projets menés par la région, dans un contexte où la fermeture de la gigafactory d'électrolyseurs McPhy



porte un coup dur aux ambitions régionales en matière d'hydrogène. « Je ne vais pas vous dire que l'échec industriel de McPhy soit une bonne nouvelle ou un signal positif, mais il y a d'autres initiatives qui marchent en région. Il faut garder confiance et maintenir le cap, argue Marie-Cécile Péra. Ce qu'il faut aussi, c'est laisser le temps aux scientifiques,

aux ingénieurs, aux industriels... que cette notion de temps soit prise en compte dans les cycles de soutien financiers nationaux et européens et ne pas promettre des réalisations à deux ans, car il n'y a actuellement aucune technologie qui le peut ! ».

Frédéric Chevalier

Doubs. Début juin, à Besançon, était inauguré le nouveau bâtiment de l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté.

ISIFC : un nouveau bâtiment au service de l'innovation biomédicale



Le 4 juin 2025 marque une étape clé pour l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) avec l'inauguration de son nouveau bâtiment, situé au cœur du campus Bouloie-Temis à Besançon. Ce projet ambitieux, d'un coût total de 7.023.373 € HT, incarne une vision moderne de l'enseignement supérieur, portée par une architecture innovante et des espaces adaptés aux besoins pédagogiques et professionnels. Conçu par l'agence Dominique Coulon & Associés, le bâtiment de 1.500 m² se distingue par sa dualité architecturale : un béton teinté dans la masse, en harmonie avec le site boisé, et un volume vitré transparent abritant un amphithéâtre modulable. « Chaque élément architectural est pensé pour favoriser la pédagogie et le bien-être des usagers », souligne l'équipe de conception.

Les espaces sont conçus pour le travail collaboratif, avec des salles projet, des zones de prototypage et des plateformes pédagogiques immersives.

Créé en 2001, l'ISIFC forme chaque année 65 ingénieurs biomédicaux dotés d'une triple compétence technique, médicale et réglementaire. Face à la montée en puissance du secteur des dispositifs médicaux, l'école prévoit de doubler ses effectifs d'ici 2028, pour atteindre 300 étudiants. « Ce bâtiment est une réponse concrète aux enjeux de santé publique et d'innovation », affirme Hugues Daussy, président de l'Université Marie et Louis Pasteur.

UN FINANCEMENT COLLECTIF

Le projet a mobilisé des partenaires publics et privés, avec des financements répartis entre la Région Bourgogne-Franche-Comté (46,54 %), l'Université Marie et Louis Pas-



teur (25,61 %), Grand Besançon Métropole (24,81 %) et le département du Doubs (3,05 %). « Cette réalisation symbolise l'engagement partagé en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche », a souligné Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC.

L'inauguration s'inscrit dans le cadre du projet global de modernisation du campus Bouloie-Temis, qui bénéficie d'un investissement de 80 M€ sur la période 2021-2027. Ce campus, véritable poumon vert de Besançon, se veut un espace

de vie, d'échanges et d'innovation, avec des infrastructures durables et des aménagements favorisant la mobilité douce.

Avec ce nouveau bâtiment, l'ISIFC renforce sa position d'acteur majeur de la formation en dispositifs médicaux en France, tout en contribuant à la dynamique Medtech régionale. « Ce lieu est bien plus qu'un bâtiment : c'est un tremplin vers l'avenir », conclut Anne Vignot, maire de Besançon.

en bref



F.C.

Doubs

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE LANCE UN PROJET SOLAIRE INNOVANT. Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial, Grand Besançon Métropole s'engage à devenir en 2050 un territoire à énergie positive, en produisant 100 % de son énergie à partir de sources renouvelables, principalement locales. Pour concrétiser cette vision, le site de l'ancien centre d'enfouissement de déchets inertes de Chalezeule va se transformer en une centrale solaire au sol, baptisée « Les Andiers ». Ce projet, dont la mise en service est prévue début 2026, produira près de 3.350 MWh d'électricité chaque année, ce qui équivaut à la consommation annuelle d'environ 1.700 personnes.

Ce projet innovant offre également une opportunité aux citoyens : ils pourront investir directement dans cette installation solaire. Deux options s'offrent à eux pour participer à cette aventure écologique et économique :

- soit devenir associé engagé en adhérant à la société Erciso, partenaire du projet. En souscrivant, chaque investisseur contribuera au développement de la centrale tout en percevant des dividendes issus des résultats de la société.
- soit investir via une plateforme de financement participatif en ouvrant un livret d'épargne, avec la possibilité de recevoir un retour sur l'investissement. Cette option sera prioritairement réservée aux résidents de Grand Besançon Métropole. Deux réunions d'information sont organisées soit en présentiel le 30 juin à la Maison commune de Chalezeule, soit en visioconférence le 3 juillet.

Yonne. La fermeture de ses deux derniers commerces, il y a huit ans, a obligé cette commune de 400 habitants, située à la croisée de la Puisaye et de la Forterre, à se réinventer en implantant un commerce multiservice au cœur du village. Coût de l'opération : 2,7 M€.

Désertification rurale, Thury ne se laisse pas abattre...



« La fatalité triomphe dès qu'on croit en elle » : cette réflexion attribuée à Simone de Beauvoir semble avoir guidé l'action de Claude Conte lors de ses deux mandats. Après avoir subi la fermeture, coup sur coup, de sa pharmacie, de sa boulangerie et enfin de sa boucherie, Thury servait bien malgré elle de parfaite illustration de ce que vivent de nombreuses communes rurales de Bourgogne et d'ailleurs : la disparition progressive des derniers commerces de proximité. En 2019, la municipalité a donc décidé d'acquérir, via le portage salarial de l'Établissement public foncier (EPF) Doubs Bourgogne Franche-Comté, la maison Allard, un ancien relais de poste de 700 m² à l'abandon depuis plus de 30 ans, pour la somme de 105.000 €.

« Nous avons fait appel à un groupe d'architectes qui a sondé les habitants du village et des communes alentour pour connaître leurs attentes en matière de commerces et de services », précise celui qui dirige toujours la municipalité. À l'issue de la consultation, un consensus s'est alors dégagé autour de la création d'un pôle multiservice comprenant un café-restaurant doté d'une épicerie d'appoint, d'un gîte



Maire de Thury, dans l'Yonne, depuis 2014, Claude Conte a fait preuve de détermination pour porter cet investissement essentiel pour l'attractivité de sa commune. Crédit : JDP.

d'une vingtaine de couchages et d'une salle polyvalente qui pourrait accueillir, à terme, un musée numérique tel que Micro-Folie. « Nous sommes à proximité d'un certain nombre de sites touristiques comme le musée et la maison Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye, le château de Guédelon, celui de Saint-Fargeau, de Ratilly ou encore des céramistes de Saint-Amand-en-Puisaye pour lesquels il manque de solutions d'hébergement. »

INVESTISSEMENT AUDACIEUX

Au fur à mesure des propositions et des délais d'ins-

truction, le projet estimé au départ à 1 M€ va atteindre au final près de 3 M€. « Nous avons été encouragés à poursuivre le projet par de nombreuses collectivités qui ont cru en cette initiative et nous ont apporté leur soutien financier à hauteur de 80 % de l'investissement. » Au rang desquels l'État, le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, le conseil départemental de l'Yonne et le Syndicat département d'énergie de l'Yonne (Sdey). « La communauté de communes de Puisaye-Forterre doit aussi nous filer un coup de main... ». Une soli-

darité indispensable, sans laquelle les seules finances communales n'auraient pu permettre la réalisation d'une telle infrastructure. Dès l'automne prochain, la mairie de Thury devrait annoncer la désignation des premiers gérants alors que l'inauguration est prévue, elle, pour le printemps 2026. « Il est vital pour un village comme le nôtre de recréer un lieu de rencontre et de lien social entre les habitants. » Et d'y insuffler un nouveau dynamisme commercial, vecteur d'attractivité.

Stéphane Bourdier

Côte-d'Or. Cet équipement viendra remplacer un bâtiment vétuste voué à une requalification.

4,5 M€ pour l'accueil périscolaire



L'ancien équipement des années 70, situé sur la commune de Gevrey-Chambertin, montre des problèmes fonctionnels et la présence d'amiante : avec ce nouveau restaurant collectif aux normes actuelles, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges engage donc un investissement de près de 4,5 M€. « Nous allons faire un projet global à plusieurs niveaux », a précisé Pascal Grappin, président de la communauté de communes. La municipalité de Gevrey-Chambertin a cédé gratuitement un terrain de 3.800 m², à côté de son nouveau groupe scolaire, sur lequel la communauté

de communes accueillera 90 enfants de maternelle à table sur un service et 160 enfants en self avec deux services. « Nous aurons aussi deux salles d'activité qui se destineront notamment au contrat local d'accompagnement scolaire, le CLAS, pour les élèves de primaire en difficulté. Enfin, le nouveau site accueillera une conseillère numérique pour les personnes en ayant besoin. »

Fier d'avoir obtenu des subventions à hauteur de 50 % environ, (État, département, région, Ademe, Caf et le Siceco), l' élu a décomposé son projet afin que les autres tranches profitent également de financements. Ultérieurement, la collectivité prévoit en effet de transformer l'actuel restaurant collectif en médiathèque puis de dépla-



Valérie Dureuil, vice-présidente de la communauté de communes en charge de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ; Benoît Byrski, sous-préfet de Beaune ; Pascal Grappin, président de la communauté de communes Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges ; Jacques Jacquenet, président du Siceco et Christophe Lucand, maire de Gevrey-Chambertin. Crédit : JDP.

cer le multi accueil. « Nous avons aussi besoin d'une salle de répétition pour notre école de musique », a conclu Pas-

cal Grappin à l'attention du sous-préfet.

Nadège Hubert

Côte-d'Or/Saône-et-Loire



Pascal Leyes, directeur général et Solène Guillet, déléguée régionale du groupe Afnor en Bourgogne-Franche-Comté (au centre), portant le certificat décerné par l'Afnor. Crédit : JDP.

LA CCI MÉTROPOLITAIN DE BOURGOGNE CERTIFIÉE ISO 9001. La chambre consulaire a officialisé, mardi 17 juin, sa certification Iso 9001 remise par l'organisme certificateur Afnor, preuve de son engagement pour la mise en place d'un système de management de la qualité. C'est Pascal Leyes, directeur général, qui a reçu le certificat des mains de la déléguée régionale Afnor en BFC, Solène Guillet. « Nous nous appliquons à nous-mêmes ce que nous conseillons aux entreprises », a ainsi affirmé celui-ci. Solène Guillet a salué « un succès collectif » pour cette démarche « ambitieuse » car menée sur l'ensemble des 14 sites de la CCI Côte-d'Or - Saône-et-Loire Métropole de Bourgogne en région ainsi que sur l'ensemble de ses missions (conseil aux entreprises, études, appui aux territoires, formations) au service de la vision stratégique du mandat de Pascal Gautheron, son président. Pour Pascal Leyes, la certification Iso 9001 vient ainsi confirmer l'harmonisation des processus, et accompagner la transformation du modèle économique de la chambre consulaire dont 90% des recettes (avec ses filiales) est désormais assuré par son chiffre d'affaire, les aides étant en baisse pour le même périmètre opérationnel. La reconnaissance par cette certification reconnue au niveau national et international permettra à la CCI, selon lui, de « gagner en compétitivité, notamment sur les appels d'offres, rassurer nos partenaires et renforcer notre résilience économique ». La chambre consulaire devient de fait la seule en BFC à être certifiée Iso 9001 ; elle s'est, de plus, engagée dans une démarche RSE « ambitieuse, articulée autour de la performance, de l'impact positif et du développement durable », affirme la CCI Côte-d'Or - Saône-et-Loire dans un communiqué, alors que les prochaines élections à la présidence de la CCI auront lieu fin 2026.

Emmanuelle de Jesus

Région BFC

VEZ VIVRE EN BFC À LYON. Les territoires partenaires de Venez vivre en Bourgogne Franche-Comté - programme d'accompagnement à l'installation de nouveaux habitants initié en 2024 par la région BFC - seront réunis pour la première fois sur le stand régional au Salon du travail et de la mobilité professionnelle de Lyon le 25 juin 2025. Les visiteurs en quête de nouvelles opportunités professionnelles trouveront sur le stand BFC des offres d'emploi à pourvoir immédiatement. Les habitants de Rhône-Alpes, plus spécifiquement ceux de Lyon et ses alentours, sont l'une des cibles privilégiées de cette initiative. « Avec plus de 8.700 personnes déjà inscrites, 850 accompagnements en cours, et déjà des dizaines de familles installées, notre programme d'attractivité résidentielle démontre toute sa pertinence », affirme Patrick Ayache, vice-président de la région BFC, en charge des ressources humaines, du tourisme, de l'attractivité de la région et de la promotion des terroirs.

en bref

Yonne. Rouvert depuis le mois de février après deux ans d'importants travaux de réhabilitation, l'établissement inauguré le 21 juin dernier voudrait devenir conservatoire à rayonnement régional.

Le Conservatoire de l'Auxerrois nourrit de grandes ambitions



Un bal intergénérationnel sur le parvis suivi d'un spectacle de drones inédit dans le ciel icaunais. En ce jour de la Fête de la musique, l'inauguration du Conservatoire de l'Auxerrois, passé sous le régime communautaire au 1^{er} janvier dernier, ne pouvait se faire qu'en fanfare (et trompettes). Rénovés de fond en comble durant deux ans, les 2.600 m² du conservatoire à rayonnement départemental ont nécessité quelque 11,5 M€ d'investissements croisés, assurés par le combo État, région, département, agglomération ; l'Agence de l'eau Seine Normandie intervenant, elle, dans le cofinancement des travaux d'aménagements des abords.

Des galeries entièrement vitrées dotées de pare-soleil, des salles d'enseignement insonorisées, un auditorium modernisé de 142 places et trois studios de danse flambant neufs figurent parmi la longue liste des équipements implantés dans ce lieu qui accueillait plus de 800 musiciens et danseurs en devenant à sa fermeture, et cela, depuis 1995. Adossé à la salle de musiques actuelles (Smac) Le Silex, le conservatoire constitue



Devenu quasiment insalubre au fil du temps, le nouveau conservatoire adossé au Silex préfigure, à présent, le nouveau visage du quartier Rive droite d'Auxerre. Crédit : Ville d'Auxerre.

ainsi, sur les bords de l'Yonne, un point d'ancrage artistique et culturel unique pour le territoire. De quoi revoir les ambitions de cette mini « cité de la musique » à la hausse pour la ville d'Auxerre.

VERS UN NOUVEAU STATUT ?

« Nous partageons une ambition forte : celle d'obtenir dans les prochaines années la labellisation CRR (conservatoire à rayonnement régional, Ndlr). Ce serait une première dans le

nord de la région. Développer un enseignement des arts dramatiques, ouvrir une classe à horaires aménagés danse à la rentrée 2026, accueillir en résidence des artistes renommés comme le violoncelliste Victor Julien-Laferrière, sont autant d'actions que nous mettons en œuvre pour atteindre cet objectif. Cette réhabilitation d'envergure doit s'accompagner d'un nouvel élan des enseignements de musique et danse dans

l'Auxerrois. Le Conservatoire s'ouvre davantage sur la ville, non seulement en termes d'architecture, mais aussi par ses actions et son rôle de chef de file des enseignements artistiques dans l'Yonne », expliquait Céline Bahr, l'adjointe au maire d'Auxerre en charge de la culture lors de la réouverture du lieu au public. Reste à mettre tout cela en musique...

Stéphane Bourdier

Territoire de Belfort. L'Ehpad Les Rubans porté par l'association « Les Bons enfants » remplace trois établissements dont un ne répondant plus aux normes sanitaires et de confort actuelles.

La Banque des Territoires mobilise 12,85 M€ pour l'habitat des seniors



Les Rubans est le nom de baptême du nouvel Ehpad financé par la Banque des territoires sur la commune de Valdoie, en souvenir de l'usine de passementerie fondée en 1911 sur le même terrain. L'établissement, porté par l'association privée Les Bons Enfants, vient se substituer aux trois résidences pour personnes âgées dépendantes situées à Belfort et Valdoie que cette dernière gérât déjà : la résidence Pierre Bonnet (77 places), la résidence Vauban (89 places), et la résidence La Rosemontoise, depuis 2020 (117 places). Ce dernier bâtiment ne répondait plus aux standards de confort et de soins nécessaires pour ses résidents et son personnel, d'où la décision prise de construire un nouvel établissement. L'Ehpad Les Rubans



Crédit : Banque des Territoires.

compte 117 chambres et dispose de 10 places supplémentaires en accueil de jour. Les chambres sont spacieuses (23,5 m²) et 16 chambres disposent de terrasses privatives. L'isolation du bâtiment a été une priorité majeure. Une isolation par l'extérieure a été mise en place, ainsi qu'un système double flux permettant de récupérer les calories de l'air vicié pour réchauffer les

pièces. Cette approche limite les déperditions de chaleur et réduit les besoins en chauffage.

FINANCEMENTS MULTIPLES

Le nouvel Ehpad a également adopté un système énergétique singulier : la géothermie. La solution permet de chauffer le bâtiment et de le rafraîchir. Les pompes à chaleur sont alimentées en électricité par

les panneaux photovoltaïques installés sur le toit, fournissant une puissance de 250 kW grâce à 700 panneaux. Ce double système devrait couvrir 50 % de la consommation totale du bâtiment.

Le coût total du projet s'élève à 25 M€, financé par un prêt Phare à taux fixe de la Banque des Territoires à hauteur 12,85 M€ sur 40 ans. Le complément de financement (12,15 M€) est assuré le Crédit mutuel de Belfort centre et par des subventions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Agence régionale de santé (ARS), le département du Territoire de Belfort, la commune de Valdoie, l'Ademe, des caisses de retraites, des partenaires locaux et la Fondation Claude Pompidou pour 4,35 M€.

Emmanuelle de Jesus

Yonne

DANS L'AILLANTAIS, LE PROJET ÉOLIEN D'ABO ENERGY ABANDONNÉ FAUTE DE VENT. La décision a été dévoilée par le maire de la commune nouvelle de Montholon, Fernando Dias Goncalves. Le programme de Petit Mont projetait l'installation de sept à onze éoliennes sur le territoire des communes de Montholon, de Chassy et de Poilly-sur-Tholon. Plusieurs raisons ont été invoquées par ABO Energy pour justifier l'abandon de la procédure, selon nos confrères du quotidien L'Yonne républicaine, comme un « niveau d'opposition locale important » rendant difficile la conduite d'un « débat serein et constructif autour des enjeux de la transition énergétique ». L'opérateur met aussi en avant un « gisement éolien relativement faible. Malgré plusieurs scénarios étudiés, il n'a pas été possible d'identifier un modèle d'éolienne ni un dimensionnement technique permettant d'atteindre une production suffisante pour assurer la viabilité économique à long terme. » La communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne avait, au préalable, émis un avis dans ce sens.



Photo d'illustration. Crédit : JDP.

Doubs

VERDUSTRIA, UNE NOUVELLE AGENCE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE EN MILIEU RURAL. Verdustria est une agence portée par les Communautés de communes des 2 Vallées Vertes et du Pays de Sancey-Belleherbe. Elle a pour vocation d'accompagner et de faire émerger des projets industriels dans le Nord Franche-Comté, en valorisant les ressources, les compétences locales et le potentiel de la ruralité.

L'HORLOGERIE FRANÇAISE EN ASSEMBLÉE À BESANÇON. France Horlogerie a réuni sa filière le 19 juin à Besançon, berceau de l'horlogerie, pour son Assemblée Générale annuelle. L'occasion de dresser un bilan stratégique et industriel du secteur, marqué par l'élection de Pierre Burgun à la présidence. La journée s'est poursuivie chez Sibra Bouveret Manufacture, symbole de la relance industrielle locale, où les participants ont découvert les projets à venir, dont la création d'un Espace Collaboratif d'Innovation horloger prévu en 2026.

Côte-d'Or

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 5,6 M€ LEVÉS PAR LA SEML CÔTE-D'OR ÉNERGIES. La SEML Côte-d'Or, fondée par le SICECO, vient de lever 5,6 M € pour renforcer le développement de projets d'énergies renouvelables en Bourgogne Franche-Comté. Majoritairement portée par des acteurs publics et économiques régionaux, cette levée de fonds permettra notamment d'investir dans des centrales photovoltaïques, de la méthanisation ou encore des stations bioGNV. Enracinées dans le territoire, la SEML soutient la transition énergétique tout en générant des retombées locales concrètes.

en bref

Le droit et le chiffre

« L'IA va apporter un gain de temps et de productivité incroyable »

Entretien. Depuis deux mois, l'Intelligence artificielle GenIA-L, développée par l'éditeur juridique historique Lefebvre Dalloz, équipe les cabinets d'avocats du Barreau dijonnais. Qu'est-ce que cela a changé dans leur pratique professionnelle ? Quelles sont les barrières éthiques qui s'imposent de fait aux professionnels qui utilisent cette IA ? Point d'étape avec Anne Geslain, Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Dijon.



Le Journal du Palais. Aujourd'hui, est-ce que tous les avocats de Dijon sont équipés d'un outil d'Intelligence Artificielle ?

◆ Anne Geslain, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon. Il y a deux mois, j'ai équipé tous les avocats de Dijon d'un outil d'Intelligence Artificielle commercialisé par Dalloz Lefebvre appelé GenIA-L, pour Generative Intelligence Artificielle Legal.

◆ Pour vous et les avocats qui composent le Barreau dijonnais, était-ce une évidence de transitionner vers un outil d'Intelligence Artificielle ?

◆ C'était une évidence de leur mettre le pied à l'étrier. Je ne vous apprend rien, on ne parle que d'IA partout ; matin, midi et soir. Clairement, le marché juridique est touché par l'arrivée de l'IA et il fallait prendre le train ; et que mes confrères se rendent compte de la chance que peut représenter le fait de s'emparer de ce produit.

◆ Qu'est-ce qu'est censée apporter l'IA au sein du barreau de Dijon ?

◆ L'intelligence artificielle va apporter un gain de temps et de productivité incroyable, puisque l'IA est extrêmement rapide dans les recherches juridiques, les recherches de jurisprudence et également pour résumer les gros volumes de documentation. Ce qui par la suite permet à l'avocat, en gagnant ce temps, de se consacrer à des tâches plus complexes telles que la stratégie, la négociation et à la représentation en justice : tout ce que l'IA ne peut pas faire.

◆ Y a-t-il eu un engouement autour de l'arrivée de l'IA au Barreau de Dijon ?

◆ À la fin du mois de mars, nous avons fait une assemblée générale extraordinaire. À la question : pour ou contre que l'on s'équipe de ce produit, sur 175 votants, nous avons eu 169 oui. Donc oui, il y avait une véritable attente et une envie de s'y mettre.



Anne Geslain, Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Dijon. Crédit : JDP.

◆ L'IA peut se tromper, halluciner ou véhiculer les biais de son créateur. Quelles barrières éthiques avez-vous imposées à l'IA ?

◆ Nous avons résolu un énorme problème : nous nous sommes dirigés vers un produit de nos éditeurs historiques, Dalloz, qui reste dans son fond documentaire. L'IA est

constituée de décrets, lois, jurisprudence et de tous les ouvrages Dalloz. Alors elle ne va pas chercher à gauche et à droite des informations. Parce que les hallucinations de l'intelligence artificielle sont pour la plupart liées aux recherches qu'elle effectue sur internet. L'IA GenIA-L peut éventuellement inventer, mais ce sera dans le fond Dalloz, donc c'est moins grave. Mais il n'y a pas de soucis puisque précisément, l'Intelligence Artificielle est dans un fond fermé. Ce n'est pas ChatGPT, j'insiste bien là-dessus. On s'est offert précisément ce produit parce que ce n'était pas ChatGPT qui peut raconter n'importe quoi pour satisfaire la personne qui l'interroge. Ici, GenIA-L ne va que dans le fond documentaire Dalloz Lefebvre. Et ça, c'est primordial pour nous et tous les éditeurs l'ont compris : Dalloz comme Doctrine, ce sont des produits spécifiquement faits pour nous. Précisément parce que ces IA n'effectuent pas de

recherches biaisées, en principe. Pour l'instant cela fait deux mois que les avocats de Dijon sont équipés et cela fait deux mois que je l'utilise : je n'ai pas eu de réponses fausses, biaisées ou incorrectes.

◆ L'avocat doit-il quand même faire un travail de relecture ?

◆ L'avocat reste avocat. Il a fait des études et ne va pas prendre pour argent comptant ce que l'IA lui restitue. Il est là justement pour vérifier ce qu'on lui a donné en quelques secondes, ce qui aurait demandé deux ou trois heures de recherches. L'avocat va pouvoir prendre du temps pour vérifier la véracité. Il a accès aux sources des jurisprudences, donc il va tout de suite identifier si les affirmations sont vraies. Et puis un professionnel ne peut pas prendre la responsabilité de transmettre à son client la réponse de l'IA sans l'avoir vérifiée, car ce serait sa responsabilité professionnelle civile qui serait en cause. Par ailleurs, j'ai attiré l'atten-

tion de mes confrères de Dijon sur l'existence d'un guide édité par le Conseil national des barreaux sur l'utilisation de l'IA dans notre profession. Ce guide est très bien fait et rappelle les conseils de base.

◆ Qu'est-ce que le partenariat avec l'IA Doctrine (voir ci-dessous) va apporter de plus au Barreau de Dijon ?

◆ J'ai fait le choix en tant que Bâtonnière d'équiper tout le Barreau avec GenIA-L parce que je voulais que tout le monde mette le pied à l'étrier. Doctrine, c'est autre chose. Ils ne veulent pas une mutualisation. Donc nous n'avons pas pu nous offrir Doctrine pour tout le Barreau. J'ai donc pris la décision de négocier des tarifs avantageux pour les avocats exerçant seul ou à deux, parce que je considère qu'ils en avaient plus besoin. Voici la nature du partenariat avec Doctrine.

Propos recueillis par Lou Tidjani

Doctrine, l'autre IA du Barreau dijonnais

■ Le Journal du Palais : proposez-vous des formations aux avocats de façon à ce qu'ils prennent en main l'outil Doctrine ?

◆ Guillaume Carrère, directeur-général du groupe Doctrine. Absolument. On propose des formations, parfois collectives, pour les nouveaux utilisateurs de Doctrine. Ça reste une solution assez simple d'utilisation, un peu à l'image d'Excel. Le risque, c'est de n'utiliser qu'une partie des fonctionnalités si vous n'y êtes pas formé. En l'occurrence, chez Doctrine, nous avons 30 personnes dédiées à la formation de nos clients.

◆ Concrètement, lors des formations, qu'est-il montré aux futurs utilisateurs de votre IA ?

◆ Déjà, on présente la dizaine de fonctionnalités de l'outil. Vous avez évidemment des Chatbots, mais généralement, les utilisateurs savent s'en servir. Alors on peut les aider sur les réflexes à avoir comme la vérification des sources. Mais un des outils dont sont friands les avocats, c'est la création de tableaux automatisés grâce à l'IA générative pour analyser la jurisprudence. Donc beaucoup de formation autour des fonctionnalités, des bonnes pratiques et également des cas d'usages dédiés, parce que tous les avocats ne font pas le même métier. C'est pourquoi nos formateurs sont tous des juristes qui comprennent les outils de Doctrine et peuvent aider au mieux les avocats à les adopter spécifiquement. Juristes qui comprennent les outils de Doctrine et peuvent aider au mieux les avocats à les adopter spécifiquement.

◆ Comment garantisiez-vous la confidentialité des données confiées à l'IA ?

◆ La confidentialité est un sujet que l'on prend très au sérieux. Nos clients sont des grands cabinets, des ministères, des groupes du CAC 40 et des avocats. Donc on est intransigeant sur ces sujets-là. D'abord, toutes les données qui transitent sur Doctrine sont chiffrées et stockées en Europe. Deuxièmement, on est le seul prestataire d'informatique juridique en France certifié ISO 27001. C'est un des engagements les plus élevés en termes de sécurité informatique : c'est un peu le Graal de la cybersécurité, il est pas simple à obtenir et ensuite il faut le conserver. Ça montre tout le sérieux de l'engagement qui est le nôtre sur ce sujet-là. Puis nous sommes la seule legal-tech accompagnée en direct par un organisme de protection des données. Nous travaillons main dans la main avec la CNIL, on bénéficie d'un accompagnement dédié sur toute l'année 2025, ce qui nous permet d'améliorer nos pratiques.

◆ Doctrine est déjà très implantée en Bourgogne Franche-Comté, était-ce une volonté de votre part ?

◆ Le siège est à Paris mais nous ne sommes pas l'IA des parisiens, nous sommes l'IA des Français. À l'échelle du territoire, on a 50% de nos clients en région. Notre ancrage territorial est fort, nous travaillons avec la métropole de Dijon, le département de Côte-d'Or ou encore l'ARS Bourgogne Franche-Comté. Donc notre stratégie c'est de travailler directement avec les barreaux pour renforcer notre ancrage local. Par ailleurs, nous avons nos premiers clients en Italie depuis quelques mois et on vient d'annoncer l'acquisition d'une société en Allemagne. Ainsi, Doctrine s'internationalise et nous avons vocation à créer un champion non plus uniquement français, mais européen.

Propos recueillis par L.T.

Opinions

18 juin 2025 : les Départements financent seuls la solidarité

Départements de France

Ce 18 juin 2025, une ligne est franchie. À partir d'aujourd'hui, les Départements assument seuls, sans compensation de l'État, le financement des grandes prestations sociales nationales : le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'aide aux personnes âgées (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

À travers une campagne nationale, les 104 Départements tirent collectivement la sonnette d'alarme et désignent ce jour comme le « jour du dépassement » : celui où l'État cesse de contribuer aux prestations qu'il fixe, laissant aux Départements la charge exclusive de leur financement.

En dix ans, la part des dépenses sociales a bondi de 55 % à 70 % des budgets départementaux.

Aujourd'hui, ce sont plus de 23 M€ que les Départements financent sur

leurs fonds propres à la place de l'État :
- 12 Mds € pour l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- 5 Mds € pour le RSA ;
- 4 Mds € pour l'aide aux personnes âgées ;
- 2,3 Mds € pour le handicap.

Cette dérive prive les Départements de toute marge de manœuvre pour assurer leur mission d'aménageur du territoire. Leur épargne nette, qui atteignait 8,5 Mds € en 2022, s'effondre pour s'établir à moins de 200 M € fin 2025. Déjà, un tiers des Départements est déjà au bord de la rupture budgétaire.

Dans les Départements, ces déséquilibres ont des conséquences très concrètes. Chaque euro dépensé pour compenser les désengagements de l'État est un euro en moins pour rénover un collège, entretenir une route, équiper les services de secours ou sou-

tenir une commune rurale. « *Ce que nous défendons, ce ne sont pas simplement des équilibres budgétaires, ce sont les fondements d'une solidarité nationale robuste et soutenable, permettant aux Départements de continuer d'investir pour que chaque Français se voit un avenir, là où il a choisi de vivre* », a déclaré François Sauvadet, président de Départements de France.

Les Départements demandent que les décisions prises par le Gouvernement soient accompagnées des moyens correspondants pour les mettre en œuvre.

Avec cette campagne, Départements de France entend rappeler que les solidarités humaines ont un coût ; et que l'État doit assumer ses responsabilités, liées à la solidarité nationale.

C'est le sens de l'appel lancé par les 104 Départements en ce 18 juin. Il y a urgence à agir.

Le billet

PAR EMMANUELLE DE JESUS

La Côte-d'Or se déchiffre



Voici le joli mois de juin, où les pollens volent au vent comme les notes de musique le soir de la Fête du même nom, le mois aussi et surtout, où la rédaction du Journal du Palais a le plaisir de présenter

l'édition annuelle de La Côte-d'Or en chiffres. Depuis 2017, ce magazine propose un panorama unique de données réunies, consolidées et commentées dans tous les secteurs de la vie économique : démographie, transport, santé, emploi, bâtiment, tourisme, collectivités... de l'intelligence artificielle avant l'heure !

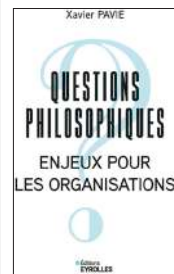
Distribué à nos abonnés, il le sera aussi dans les 698 communes et aux intercommunalités du département, ainsi que dans les chambres consulaires : une visibilité sans précédent dans le paysage médiatique local !

Que nous disent-ils ces chiffres ? Que les défaillances d'entreprises sont présentes, mais que les créations sont bien là ; que l'innovation est vivace dans tous les secteurs, de la construction à l'ingénierie financière, du transport à la santé ; que la transition écologique touche aussi bien les transports que l'agriculture ou, évidemment, les énergies.

À la fois « best of » témoin du dynamisme du département, la Côte-d'Or en chiffres 2025 est le témoin d'un journalisme de terrain, proche de ses interlocuteurs ; sa périodicité nous permet également, à nous journalistes, d'analyser les évolutions de ce tissu économique et de vous offrir, d'une année à l'autre, des clefs de compréhension des soubresauts du monde économique dans un contexte global d'incertitude et de violence... et d'affirmer, année après année, combien la Côte-d'Or mérite son nom !

Le coin bouquins

QUESTIONS PHILOSOPHIQUES, ENJEUX POUR LES ORGANISATIONS.



Et si les organisations se mettaient au service de la philosophie ? Cette question peut sembler étrange, voire paradoxale, et pourtant les organisations, de par leur place prépondérante dans la société, ont un rôle majeur à jouer dans la recherche du bien commun.

Cet ouvrage appelle ainsi à se questionner sur des sujets philosophiques précis en lien avec le monde des organisations, afin de formuler les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain. Que cela concerne l'intelligence artificielle, la hiérarchie, la retraite, le progrès, le syndicalisme, l'innovation ou la carrière professionnelle, chaque thème est défini puis analysé dans un langage accessible à tous, apportant des références et des pistes de réponse pour mieux saisir ces questions philosophiques. Destiné autant aux dirigeants qu'aux salariés, aux entreprises qu'aux associations ou ONG, ce livre a pour objectif de permettre d'adopter un regard philosophique sur les enjeux contemporains. L'auteur, Xavier Pavie est philosophe, professeur à l'ESSEC Business School, directeur de programme au Collège International de Philosophie et également chercheur associé à l'Institut de Recherches Philosophiques à l'Université Paris Nanterre.

♦ Éditions Eyrolles, 208 pages, 17 €.

Le regard de Faro

SALON DU BOURGET

CE N'EST PAS UN, CE NE SONT PAS DEUX, CE NE SONT PAS TROIS... MAIS QUATRE MISSILES QU'IL PEUT TRANSPORTER... OUI VOUS AVEZ BIEN ENTENDU MESDAMES ET MESSIEURS... QUATRE MISSILES !



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr



le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

 L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

COMMUNE DE FIXIN

Avis d'appel public à la concurrence

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :**
COMMUNE DE FIXIN, 21 route des Grands Crus - 21220 FIXIN.
Tél : 03 80 52 45 52. mairiedefixin@orange.fr.
- 2. Procédure de passation :**
Procédure adaptée ouverte passée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
- 3. Objet du marché :**
Travaux d'aménagement de l'Esplanade François Rude
- 4. Date prévisionnelle d'exécution :**
Septembre à Novembre 2025
- 5. Modalités d'obtention du dossier de consultation :**
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plateforme numérique <https://www.marches-securises.fr>
- 6. Date limite de remise des offres :** Vendredi 11 juillet 2025 à 17h00
- 7. Décomposition de la consultation :**
Les prestations sont réparties en un seul lot.
- 8. Nomenclature CPV**
45233220-7 - Travaux de revêtement de routes
45223300-9 - Travaux de construction de parkings
- 9. Critères de pondération des offres :**
Prix : 40 %
Valeur technique et environnementale : 60 %
- 10. Renseignements d'ordre administratif et techniques :**
«Administratifs :
COMMUNE DE FIXIN
32 route des Grands Crus
21220 FIXIN
Tél : 03 80 52 45 52
mairiedefixin@orange.fr
«Techniques, auprès du maître d'œuvre :
BEREST Bourgogne - M^{me} Pauline VEJUX
14 D Rue Pierre de Coubertin - Parc de Mirande - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.38.14.28
dijon@berest.fr
11. Date d'envoi à la publication :
Lundi 16 juin 2025.
L2502921



COMMUNE DE BROGNON

Avis d'appel public à la concurrence - AAPC

Maison Reynier : travaux de réhabilitation et rénovation énergétique d'un logement communal et d'une grange en ERP

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BROGNON.
Maître d'Ouvrage : Commune de BROGNON, 1 place de la Mairie - 21490 BROGNON. Maire : Monsieur ROCHETTE.
Tél. : 03.80.23.22.49 - mairiebrognon21@orange.fr
Objet du marché public et type de procédure : Maison Reynier : travaux de réhabilitation et rénovation énergétique d'un logement communal et d'une grange en ERP sur la COMMUNE DE BROGNON.
Procédure Adaptée. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat, critères de sélection des candidatures et des offres : se reporter au REGLEMENT DE CONSULTATION.
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 18 juillet 2025 - 17H.
Renseignements complémentaires : la date de notification du marché doit être comprise comme la date de démarrage de la préparation des travaux fixée dans l'ordre de service.
Visite des lieux obligatoire pour tous les lots uniquement sur rendez-vous Travaux pour une durée de 8 mois, compris période de préparation de chantier et réception de chantier. Démarrage effectif en Octobre 2025.
RDV de visite des lieux à prendre auprès de l'adjoint, Monsieur Philippe LEBEAU : 06.72.07.26.46.
CONDITIONS POUR OBTENIR LES DOCUMENTS : Le Dossier de Consultation des Entreprises sera téléchargé gratuitement sur le profil acheteur.
DATE LIMITE D'OBTENTION : 18/07/2025.
Conditions de REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES : Voie électronique
Précisions au règlement de la consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.marchessecurises.fr>
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS :
- Lot 01 : Désamiantage - Déplombage
- Lot 02 : V.R.D. - Aménagements extérieurs
- Lot 03 : Démolitions - Gros oeuvre
- Lot 04 : Enduits de façades
- Lot 05 : Charpente - Couverture - Zinguerie
- Lot 06 : Menuiseries extérieures alu
- Lot 07 : Menuiseries intérieures bois
- Lot 08 : Plâtrerie - Plafonds - Peinture
- Lot 09 : Revêtements de sols - Faïence
- Lot 10 : Plomberie - Chauffage - Ventilation
- Lot 11 : Electricité
Date D'ENVOI À PUBLICATION : 16 juin 2025.
L2502998

III Annonces légales

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON
Directeur : Jacques STAKLIN
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

ENCARTAGE LA CÔTE D'OR EN CHIFFRES 2025

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :
annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées

Côte-d'Or



Mairie de
Prenois

COMMUNE DE PRENOIS

Avis d’appel public à la concurrence

Aménagement de la rue du Meix de la vigne et de la rue de Pasques à PRENOIS

IDENTIFIANT DE L'ACHETEUR : Commune de PRENOIS, 8 rue de l'église - 21370 PRENOIS.
SIRET : 21210508400017.
Groupement de commandes : NON.
COMMUNICATION
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
https://marches-securises.fr (ref Prenois_21_20250615W2_04).
L'intégralité de documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : OUI.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : NON.
Nom du contact : Mairie de Prenois : mairie-prenois@orange.fr.
PROCEDURE
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation : voir le règlement de la consultation.
Technique d'achat : Sans objet.
Date limite de réception des offres : Jeudi 17 juillet 2025 à 18 heures.
Présentation des offres par catalogue électronique : INTERDITE.
Réduction du nombre de candidats : NON.
Possibilité d'attribution sans négociation : OUI.
L'acheteur exige la présentation de variante : NON.
IDENTIFICATION DU MARCHÉ
Intitulé du marché : Aménagement de la rue du Meix de la vigne et de la rue de Pasques à PRENOIS.
Classification : 45233140.
Type de marché : travaux.
Lieu d'exécution : Prenois (Côte d'Or).
La consultation comporte des tranches : OUI.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : NON.
Marché alloti : NON.
Visite obligatoire : NON.
L2503011

CONSTITUTION

DE SOCIETE

ATHENA

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société ATHENA, SCI au capital de 1 000 euros, Siège social : 2 rue du Dessus, 21110 MAGNY SUR TILLE, Durée : 99 ans, Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation par les associés, leurs descendants et ascendants, sans autre contrepartie que le paiement des charges locatives de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les gérants sont Madame Anne-Lise BUTIN et Monsieur Charles BUTIN demeurant tous deux 2 rue du Dessus, 21110 MAGNY SUR TILLE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et donné par des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis : La gérance

L2502923



EXCELLENCE
RENOV ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 70 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 13 Juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : EXCELLENCE RENOV ENERGIE.
SIÈGE : 70 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON.
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 2.000 €.
OBJET : Toiture, isolation, rénovation d'habitat et toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social, plomberie, chauffage, électricité, énergies renouvelables, pompes à chaleur, menuiseries par voie de recours à la sous-traitance

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Adil ABAYAZID, demeurant 17 B rue Aimé Césaire - 21000 DIJON

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON-21000.

Pour avis : Le Président.

L2502962

NHN

Par ASSP en date du 10/03/2025 il a été constitué une SCI dénommée : NHN. Siège social : 30 boulevard de l'Université 21000 DIJON. Capital : 10 €. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Gérance : M. Hakim Nohu demeurant demeurant 59 cours du Parc 21000 DIJON. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

L2502975



SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

THIERS182022

DIJON (21000) 51 rue Condorcet

Suivant acte reçu par Maître PENY, notaire à DIJON, le 06 juin 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**THIERS182022**»
SIÈGE SOCIAL 51 rue Condorcet - 21000 DIJON - CAPITAL SOCIAL 180.000€ en totalité par apports en nature: pleine-propriété de : AUXONNE 18 rue Thiers (BL25), AUXONNE 20 rue Thiers (BL830) lots 1,2 et 4 à 7, AUXONNE 20 rue Thiers (BL831) et AUXONNE 22 rue Thiers (BL832 et 833) - OBJET SOCIAL acquisition, administration et exploitation par bail ou autrement de tous immeubles dont la société pourrait devenir propriétaire - DURÉE 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON - CESSIONS DE PARTS libres entre associés, toutes autres cessions soumises à agrément des associés - GÉRANCE : M^{me} Béatrice BARUET demeurant 51 rue Condorcet -21000 DIJON et M^{me} Sarah VACHON demeurant 36 rue du 8 mai 1945-21220 BROCHON.

Me François PENY

L2502970

CB PARTICIPATIONS

Aux termes d'un acte électronique en date du 13/06/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 3 000 €, dénommée CB PARTICIPATIONS, dont le siège social est situé 18, boulevard de l'Université - 21000 DIJON, qui a pour objet la prise de participations et d'intérêts financiers sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés françaises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et intérêts et toutes prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles la société détient une participation. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. M. Clément BOURDIN, demeurant 39, rue des Roseaux - 21380 ASNIERES -LES-DIJON, assure la Présidence sans limitation de durée.

Pour avis.

L2502972

AMC RENOVATION

Par acte ssp du 11/06/2025, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS (unipersonnelle). Dénomination : AMC RENOVATION. Siège : 22 rue Paul Cézanne 21560 COUTERNON. Durée : 99 ans. Capital : 5 000 euros. Objet : la réalisation de tous travaux de plâtrerie, la pose de plaques de plâtre, de staff ou de stuc, y compris les matériaux de lattage associés, ainsi que le montage de cloisons sèches et d'isolation ; la réalisation en sous-traitance de travaux de rénovation de tous biens immobiliers (travaux de peinture, de pose de carrelage, parquet ou autres revêtements, d'électricité, de plomberie, de maçonnerie etc ; la prise de participation, par tous moyens, dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer. Droit de vote : Tout associé peut participer aux AG sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de ladite réunion ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : libre en SAS unipersonnelle ; agrément en SAS pluripersonnelle à la majorité des 2/3. Président : M. Nicolas PEUDPIECE (demeurant 22 rue Paul Cézanne 21560 COUTERNON). Immat au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2502989

ELESTEM

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 bis rue Henri Poincaré 21500 MONTBARD

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTBARD du 14 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : ELESTEM.

SIÈGE SOCIAL : 2 bis rue Henri Poincaré - 21500 MONTBARD.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente, sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société, de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPC) ; la mise à disposition gratuite de tout immeuble appartenant à la société à tout associé de la société ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Estelle MORILLAS-LOPEZ demeurant 2 bis rue Henri Poincaré - 21500 MONTBARD et Monsieur Emmanuel LEJEUNE demeurant 2 bis rue Henri Poincaré - 21500 MONTBARD.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas sauf entre associés, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2502976



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)
16 rue de Lorraine

DE LA GIROLLE

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël PARRY-AAVRIL, notaire à BEAUNE (21200), le 12/06/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DE LA GIROLLE.

FORME : Société civile immobilière

SIÈGE SOCIAL : LADOIX-SERRIGNY (21550), 5 rue des rosignols Cidex 75 boîte 2.

OBJET : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle), de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

CAPITAL : 1.800,00 €.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation

APPORTS EN NUMÉRAIRES : 1.800,00 €

GÉRANCE : M. Xavier ROSSIGNOL, demeurant à LADOIX-SERRIGNY (21550) 1 rue des Rossignols, Cidex 75 et M^{me} Marilyn ROSSIGNOL, demeurant à LADOIX-SERRIGNY (21550) Hameau de Neuville Cidex 75, pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION : RCS de DIJON

Pour avis : Me PARRY-AVRIL, Notaire.

L2502982

Appel d'offres ouvert

COMMUNE DE MONTMAIN

RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL en LOGEMENT LOCATIF A MONTMAIN
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
MAIRIE DE MONTMAIN - 1, Place Saint-Laurent 21250 MONTMAIN
Tél. 03.80.21.08.76
PROCÉDURE DE PASSATION :
Appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 58 et suivants du nouveau Code des marchés publics.
OBJET DE LA CONSULTATION :
Rénovation d'un bâtiment communal en logement locatif
DÉLAI D'EXÉCUTION ENVISAGÉ :
12 mois y compris période de préparation
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS :
LES OFFRES SERONT jugées en lots séparés. Les entreprises pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :
LOT N°01DEMOLITION - VRD / MACONNERIE
LOT N°02CHARPENTE BOIS / ZINGUERIE
LOT N°03MENUISERIES EXTERIEURES
LOT N°04 MENUISERIES INTERIEURES BOIS
LOT N°05DOUBLAGES / CLOISONS / PEINTURES
LOT N°06CHAPES / REVETEMENT DE SOLS DURS
LOT N°07ISOLATION EXTERIEURE
LOT N°08PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC
LOT N°09ELECTRICITÉ
MODALITÉ DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :
Via le site https://www.marches-securises.fr/ - référence : MONTMAIN_21_20250613W2_02
Les offres devront être adressées sous pli recommandé ou déposée contre récépissé à l'adresse suivante :
Madame le Maire - MAIRIE DE MONTMAIN - 1, Place Saint-Laurent - 21250 MONTMAIN
Les offres seront PRÉSENTÉES SOUS ENVELOPPE CACHETÉE :
L'enveloppe devra porter la mention « NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES POUR «RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL en LOGEMENT LOCATIF» ainsi que le numéro du ou des lots.
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Lundi 28 Juillet 2025 à 13h
JUSTIFICATIONS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT :
Selon règlement Particulier de la Consultation joint au dossier d'appel d'offre.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Qualité technique au regard du niveau de précision des indications mentionnées dans la DPGF et dans tout autre document complémentaire fourni par le candidat (30%) - Prix de l'offre (70%)
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :
120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Laurence GRAS - architecte DPLG -3 rue Chanoine Bonnard - 21470 BRAZEY en PLAINE
Tél. : 06.84.07.07.50 - laurencegras@orange.fr
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :
MAIRIE DE MONTMAIN - 1, Place Saint-Laurent - 21250 MONTMAIN
Tél. 03.80.21.08.76 - commune-de-montmain@orange.fr
DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION :
13/06/2025
L2502927

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS
BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

MAISON AMH

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros

Siège social : 13 route de Boncourt le Bois - 21700 VOSNE ROMANEE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 02.06.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MAISON AMH

Siège social : 13 route de Boncourt le Bois, 21700 VOSNE ROMANEE

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, l'achat de raisins, matières sèches, moûts ou vins, la prise de récolte en sous-entrepôt, le stockage, l'élevage, la vinification, la commercialisation de produits viticoles, le négoce en gros ou au détail, le commissionnement et le courtage desdits produits et toutes prestations commerciales liées aux activités ci-dessus énoncées.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Arthur POLLET, demeurant 13 rue Saint-Vincent-de-Paul 21000 DIJON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Le gérant

L2502992



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

AMX PATRIMOINE

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 13 juin 2025, a été constituée une Société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «AMX PATRIMOINE», Siège social : BEAUNE (21200), 163 Bis route de Dijon. Capital : 1.000,00 € divisé en 1000 actions de 1,00 € chacune. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Objet social : La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, toutes sociétés ou groupements, quelle qu'en soit la forme, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliances, associations, sociétés en participation, groupement d'intérêts ou autres. La gestion, la cession, la mise en valeur de ces participations.

Premier président : Monsieur Jean-Baptiste Guy Vito AMPHOUX, demeurant à BEAUNE (21200), 2 rue Pasteur , Entrée D3

Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président

Pour insertion : Maître Luc DASNOY L2502995

DERNIER DELAI POUR DEPOSER VOS ANNONCES LEGALES

POUR UNE PUBLICATION LE LENDEMAIN DEPOSER VOS ANNONCES AVANT 16HEURES

03.80.68.25.55.
annoncel legale.jdp@legalnet.org



OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS
Notaires associés
4 place des Cordeliers à DIJON

SCI DUCRET POTIGNON

Acte de Maître Gilles CHATELOT du 24/05/2025. DENOMINATION : SCI DUCRET POTIGNON. FORME : société civile immobilière. SIEGE : 8 rue Jean de Martigny - 21850 SAINT APOLLINAIRE. OBJET : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur de tous biens et droits immobiliers et spécialement acquisition de biens et droits immobiliers situés à SAINT APOLLINAIRE, 8 rue Jean de Martigny. DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 10.000 €. APPORT EN NATURE : néant. APPORT EN NUMERAIRE : 10.000,00 €. GERANTS : Marie-Christine POTIGNON, 11 rue de la Combe aux métiers - 21800 NEUILLY CRIMOLOIS. Carole POTIGNON, 22 rue Commandant Caroline Aigle - 21800 NEUILLY CRIMOLOIS. CESSIION DE PARTS - AGREMENT : Toutes cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés AGE majorité de 2/3. IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis : Me Gilles CHATELOT. L2503005

LBPM

13, rue de la Fontaine
21700 VOSNE ROMANEE

Le 17/06/2025, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS. Dénomination : LBPM ; siège : 13, rue de la Fontaine, 21700 VOSNE ROMANEE. Durée : 99 ans. Capital : 10 000 euros. Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la réalisation des activités suivantes : conseil, promotion du tourisme, et accompagnement touristique ; organisation de voyages et de séjours dans le domaine du vin, tour opérateur dans le domaine du vin, à savoir la planification de voyages privés ou professionnels, organisés sur la thématique du vin ainsi que l'organisation de manifestations touristiques, hôtelières ou sportives, pouvant comprendre un ou plusieurs des éléments suivants : transport, hébergement, restauration, dégustation de vins, visites de patrimoine, de musées, de sites historiques ou culturels, spectacles, événements musicaux ou sportifs ; merchandising dans le domaine du vin ; achat et revente dans le domaine du vin ou de tous produits liés de manière directe ou indirecte à l'objet social.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location -gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Droit de vote : Tout associé peut participer aux AG sur justification de son identité et inscription en compte de ses actions au jour de la réunion. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : agrément requis pour toute transmission d'actions au 3/4 du capital. Président : Thomas PETREMENT, demeurant 13, rue de la Fontaine, 21700 VOSNE ROMANEE. Immatriculée au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503023

MODIFICATION DE STATUTS

INEO INFRACOM

SAS au capital de 130.275 Euros

Siège social : 72 avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON
409 867 942 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'AGE du 04/06/2024, il a été décidé et constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital de 2.996.325 € pour le porter à 3.126.600 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de DIJON.

L2502930

PHARMACIE GRAND QUETIGNY

PHARMACIE GRAND QUETIGNY - Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens - au capital de 100 100 euros - Siège social : Avenue de Bourgogne - Centre Commercial Carrefour 21800 QUETIGNY - 533 622 312 RCS DIJON: AGOA du 30/04/2025, Le mandat de la société de commissaires aux comptes EXCO SOCODEC, est arrivé à expiration et il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L2501900



JD ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Euros

Siège social : 11 rue Musette - 21000 DIJON
481 921 633 R.C.S. Dijon

Par AGE en date du 15/05/25, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 131.000 € par compensation de créances en le portant de 50.000 € à 181.000 €.

Les articles 6 et 8 des statuts seront modifiés en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2502486



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

ERB

Société coopérative ouvrière de production à capital variable

Siège social : 5 Route Départementale n° 4 - 21500 SENAILLY
R.C.S. Dijon 377 805 544

Aux termes de l'AG Mixte du 07/06/2025 l'objet social a été étendu à compter du 07/06/2025 aux activités de pose d'installations de production d'énergies renouvelables, exploitation des installations de production d'électricité, vente d'électricité.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON 377 805 544.

Pour avis : La gérance.

L2502873

LX IMMO

Société civile immobilière

Au capital de 1.000,00 euros

Siège social : 4, rue Jeanne Barret 21000 DIJON
R.C.S. : DIJON 848 374 344

Avis de transfert

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 11/06/2025, le siège social a été transféré au 25, rue de Fontaine 21000 DIJON, à compter du même jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2502898



JEAN-FRANCOIS PAGET

EURL au capital de 150 000 €

Siège social : 20-22 rue de la Liberté 21000 DIJON
RCS de DIJON n°389 462 222

Avis de modification

En date du 12/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du 12/06/2025 d'augmenter le capital social de 1 400 100 € par incorporation de réserves en le portant de 150 000 € à 1 550 100 €.

Article 6-7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.

L2502906

JM PRESTATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros

Siège social : 6 rue des Grands Noyers 21130 VILLERS-LES-POTS
851 416 768 RCS DIJON

Avis de modifications

Aux termes des décisions en date du 11/06/2025, l'associé unique a décidé l'adjonction d'activité de production d'électricité par le biais de panneaux photovoltaïques et la vente de l'électricité produite par ces panneaux photovoltaïques ainsi que des prestations de services d'entretien intérieur et/ou extérieur de tous locaux, et la modification de l'article 3 de statuts en conséquence.

Pour avis.

L2502914

GFA DU LAVOIR

Groupement Foncier Agricole au capital de 40.560 Euros

Siège social : Rue du Commerce 21400 SAINTE COLOMBE SUR SEINE
493 242 895 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2025, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 219.840 €.

Pour avis, La gérance.

L2502916

TERRES DU SUD

SARL au capital de 2.000 Euros

Siège social : 29 rue Buffon 21000 DIJON
980 660 153 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/05/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 408 avenue Josep Franch Clapers, Résidence Terres du Sud - 13210 SAINT RÉMY DE PROVENCE, et ce, à compter du 25/05/2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du R.C.S. de DIJON et elle sera immatriculée au R.C.S. de TARASCON.

L2502917

COALIA

Société par actions simplifiée A capital variable

Siège social : 4/6 rue de l'YSER 21850 SAINT APOLLINAIRE
RCS Dijon 799 411 376

Les Associés de la Société, en date du 5 juin 2025, ont pris acte de la :

- Fixation du Capital de la société est fixé à 232.960 € au 31 décembre 2024, et est composé de
- 1.679 Actions A
- 1.193 Actions A'
- 2.912 Actions B
- 40 Actions C

Pour avis, Président du Conseil d'Administration Eric DARIDON

L2502929

AP HOLDING

SAS au capital de 1 000 euros

siège social : 3, rue Louis de Broglie 21000 DIJON - RCS 929 787 380

Transfert de siege

Aux termes des décisions du 12/06/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social du 3, rue Louis de Broglie - 21000 DIJON au 1, rue Gustave Lefranc - 39100 DOLE, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L2502966



THIING

SAS au capital de 5 000 € porté à 5 540 €

Siège social : 11 Place Madeleine 21200 BEAUNE - 901 899 120 RCS DIJON

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décision du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 540 euros par émission de 54 nouvelles actions de 10 euros de valeur nominale chacune.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 5 540 euros divisé en 554 actions.

POUR AVIS Le Président

L2502959

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

SARL ACCES CORDES SERVICES

Avis de transformation

Aux termes d'une AGE en date du 12/06/2025, les associés de la SARL ACCES CORDES SERVICES, au capital de 6.000 € ayant son siège social 7 A rue du Bailly - 21 DIJON et immatriculée au RCS DIJON n° 521 627 703, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 6.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par les associés.

M. Franck ROCHER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : M. Franck ROCHER, demeurant 15 rue de Ruellotte 21120 CHAIGNAY.

Pour avis : Le président.

L2502960

HELIX Développement

Société par actions simplifiée

Au capital de 30.000,00 euros

Siège social : 8, rue Jeanne Barret - Parc Valmy 21000 DIJON
R.C.S. : DIJON 529 406 209

Avis de nomination

Par décision du Président du 26/05/2025, Monsieur Antoine BORDET demeurant 1, rue derrière l'église 21380 SAUSSY, Monsieur Renaud AIGU demeurant 31 route d'Ahuy - 21121 FONTAINE LES DIJON et Monsieur Jérémie CAMUS demeurant 26 route de Messigny - 21121 VAL-SUZON ont été nommés Directeurs Généraux, pour une durée indéterminée, à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2502969



SCI LES COUSIS

Société civile immobilière

Au capital de 600 000 Euros

Siège social : 4 rue des Peupliers 21800 QUETIGNY
RCS 807 693 577

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 12 juin 2025 contenant décisions unanimes des associés, il a été décidé de réduire le capital social de 350.000 € pour le porter à 250.000 €, par voie d'annulation de 35.000 parts.

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 12 et 13 juin 2025 contenant décisions unanimes des associés, il a été décidé de nommer en qualité de cogérants :

- M. Thibault CAROLLO, demeurant à DIJON (21000) 88 rue d'Auonne.
- Mme Mylène CROUZIER, demeurant à COLLONGES LES PREMIERES (21110) 2 rue de Prémain.
- Mme Elise AMBOLLET, demeurant à DIJON (21000) 11 rue Henri Matisse.

Pour avis : La gérance.

L2502973

UNEEED SERVICES BY ANTOINE

L'AGE du 20/05/2025 de la société UNEEED SERVICES BY ANTOINE (SARL ; capital 1 000. € ; siège social : 21 rue de Cracovie 21850 ST APOLLINAIRE ; immat 881 531 792 RCS DIJON) a pris acte de la démission de M. Sylvain SCHALLER de ses fonctions de gérant à compter du 20/05/2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Sylvain SCHALLER a été supprimée.

L2502983

LAV R INVEST

L'AGE du 28/05/2025 de la société LAV -R-INVEST (SAS au capital de 63 000 € ayant son siège 8 rue Nicolas Lenoir le Romain, 21000 DIJON, immatriculée 803 080 290 RCS DIJON) a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : «achat - vente de tous appareils électroménagers, automates, matériels ou produits liés à l'activité principale, ainsi que leur livraison, le cas échéant». Nouv. mentions ajoutées à l'article 2 des statuts : achat - vente de tous appareils électroménagers, automates, matériels ou produits liés à l'activité principale, ainsi que leur livraison, le cas échéant.

Pour avis. Le Président.

L2502984

NOAH VET

Société par actions simplifiée

Au capital social de 4 314 021 Euros

Siège social : 4 rue Jeanne Barret 21000 DIJON
RCS Dijon 902 304 732

Aux termes de délibérations en date du 3 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de

- modifier la raison sociale de la société et de la nommer VETINWEB au lieu de NOAH VET à compter de cette date. L'article des statuts concerné sera modifié en conséquence à compter du 3 juin 2025
- de nommer Monsieur Cédric RICHARD né le 2 août 1975 à Epemay, demeurant 25 rue de la justice 10410 THENNELIERES, en tant que directeur général de la société pour une durée de 3 ans à compter du 3 juin 2025.

L'assemblée générale a également pris acte de la démission de la société VETZEN de ses fonctions de président de la société, et a décidé de la remplacer par la société DEFIIL 48 rue de Fontaine 21121 DAIX, immatriculée sous le numéro 893 922 278 au RCS de Dijon et représentée par Monsieur Jean Jacques DENTZ, président, pour une durée de 3 ans à compter du 3 juin 2025.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis : Le président

L2502988



POTIER-LEQUIN

Dénomination : POTIER-LEQUIN.

Forme : SAS.

Capital social : 1000 Euros.

Siège social : 1 Rue GRILLOT, 71360 EPINAC.
937643104 RCS de CHALON-SUR-SAONE.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL - CHANGEMENT DÉNOMINATION - DÉMISSION DG

Aux termes de l'AGE en date du 31 mai 2025, les actionnaires ont décidé, à compter du même jour :

- de transférer le siège social à ZAC Champ à la Perdrix, 21140 SEMUR-EN-AUXOIS : radiation du RCS de Chalon sur Saône et immatriculation au RCS Dijon ;
- de prendre acte de la démission des fonctions de Directeur Général (sans remplacement) exercées par M. Aurélien LENOBLE, avec effet au 31/05/2025 ;
- de modifier la dénomination sociale en adoptant celle de POTIER SERVICES.

Les articles 3, 4 et 36 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera portée au RCS de DIJON.

Pour avis : Le président

L2502990

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

FIDAL

AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte

MTY INVEST

SARL au capital de 6 337 000 €
Siège social : 31 Rue du Faubourg
Bretonnière, 21200 BEAUNE
903 061 935 RCS DIJON

Nomination Commissaires aux Comptes

L'AGO du 24/05/2024 a décidé la nomination de :
JEAN DEVELAY EURL, SARL unipersonnelle au capital de 44 625 €, siège social 57 Avenue Charles Jaffelin, 21200 BEAUNE, 422 426 890 RCS DIJON, en qualité de commissaire aux compte titulaire ;
EXCO SOCODEC, SAS au capital de 3 200 000 €, siège social 51 Avenue Françoise Giroud, 21000 DIJON, 400 726 048 RCS DIJON, en qualité de commissaire aux compte suppléant.
L2502991

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARRAUX

1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18, rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

J'AIME MON FRAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €uros
Siège social : Rue Lucien Perriaux
21200 BEAUNE
813 149 275 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 14 avril 2024, il résulte que Monsieur Farid MIR n'a pas été renouvelé dans ses fonctions de Directeur général et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : Le président
L2502993

LPC DE SENNECEY

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social : 8 allée Lucie Aubrac
21800 SENNECEY LES DIJON
RCS Dijon 982 418 832

Par décision de l'associée unique du 06/05/2025, il a été décidé, à compter de cette même date, de transformer la société en EURL sans la création d'une personne morale nouvelle. La dénomination de la société, son capital, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Gérant : Monsieur Christophe COIFFU, demeurant 14 ruelle Jean Vigneron - 21380 SAVIGNY LE SEC.
L2503003

HESTIA CONSEIL IMMOBILIER

SARL au capital de 6.000 €uros
Siège social : 6 Boulevard Georges Clemenceau - 21000 DIJON
R.C.S. Dijon 951934835

En date du 15/04/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 6 allée Cardiale de Givry - 21000 DIJON à compter du 01/07/2025. Les statuts seront modifiés en conséquence. Modification au R.C.S. de DIJON.
L2503007

TRADITION ET GOURMANDISES

SAS au capital de 5.000 €uros
Siège social : 97 avenue Aristide Briand
27930 GRAVIGNY
809 560 402 R.C.S. Evreux

Aux termes d'une décision en date du 02/06/2025, le Président de la société par actions simplifiée TRADITION ET GOURMANDISES, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 97 avenue Aristide Briand - 27930 GRAVIGNY au 4 Route de Dijon - 21250 POUILLY SUR SAONE à compter du 02/06/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au R.C.S. d'EVREUX sous le numéro 809 560 402 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de DIJON.
L2503019

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

PAJOT HOLDING

Société par actions simplifiée
Capital social : 1.125.724 €uros
Siège social : 4 les portes de Bourgogne - 21320 CREANCEY
RCS Dijon 897 567 905

Avis de transformation en société civile

PV des décisions unanimes des associés du 23/05/2025 enregistré au SPFE DIJON le 13/06/2025 dossier 2025 25858 réf 2104P01 2025 N 1408 a décidé la transformation de la société en Société Civile et la modification de son objet social à compter du même jour. En conséquence, les mentions antérieurement publiées se trouvent ainsi modifiées :
ANCIENNES MENTIONS :
FORME : société par actions simplifiée.
OBJET : La gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir ; la prise de participation dans toutes sociétés ; la fourniture de prestations comptables, administratives, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation
PRÉSIDENT : M. Marc PAJOT.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : société civile.
OBJET : La gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir ; la prise de participation dans toutes sociétés, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit.
GÉRANT : M. Marc PAJOT.
Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.
L2503029

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

AMANXIS

SARL au capital de 14 000 euros
Siège social : 18 rue des Murgers
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
492 333 489 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE

DAU 22.05.2025 : l'associé unique a pris acte de la démission de M. Christophe COUTOUT de ses fonctions de gérant à compter du 30.04.2025 et a décidé de nommer en qualité de nouveau gérant à compter du 01.05.2025, pour une durée indéterminée : M. Gilles BORDES demeurant 21 rue de Varennes 21000 DIJON.

Le gérant
L2503036

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LEJABART

SAS au capital de 700 800 €
Siège social : 13 rue Vauban
21000 DIJON
RCS de DIJON n°532 427 812

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 12/06/2025 a décidé le transfert du siège social au 6 Rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON à compter du 12/06/2025.
Mention : RCS de DIJON
L2503068

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LES CAMOMILLES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 2 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°830 681 755

Avis de transformation

L'AGE du 04/06/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 04/06/2025 et a nommé en qualité de président HOLDING G M, SARL au capital de 155 000 €, ayant son siège social 11 Rue des Cossons 37230 FONDETTES, immatriculée sous le n°480982297 au RCS de TOURS.
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales
Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers
Mention : RCS de DIJON.
L2503022

SYSTHEMIS CONSEIL

Tax & Legal
Avocats

9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

IMPRIMERIE FILIBER

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 350.000 €uros
Siège social : 22 avenue de Chamboland
21700 NUITS SAINT GEORGES
R.C.S. Dijon 839 320 439

Avis de modification

Par PV du 20/06/25, il a été pris acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire et il a été décidé de ne pas procéder à son renouvellement.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Le Président.
L2503069

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

COPAK

SCI au capital de 152,45 €uros
Siège social : 13 rue Vauban
21000 DIJON
RCS de DIJON n°404 227 548

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 16/06/2025 a décidé le transfert du siège social au 6 Rue Nicolas Berthot, 21000 DIJON à compter du 16/06/2025.
Mention : RCS de DIJON
L2503075

ANNONCES LEGALES

PENSEZ A PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
A DISTANCE EN TOUTE SECURITE

VENTE CESSON
ATTRIBUTION D'APPORTS

LEGA SPHERE

AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

ANGELO / 1-PEK

Suivant acte sous seing privé en date du 01/06/2025, enregistré au SPFE de DIJON le 05/06/2025, sous la référence 2104P01 2025 A 01308, l'entreprise individuelle Suzanne ANGELO dont le siège est situé 7 rue des Ecoles - 21380 ASNIERES LES DIJON, immatriculée au RNE sous le n° 511 462 731, a cédé à la SARL 1-PEK au capital de 50.000 € dont le siège social est situé 11 rue des Pré Rondot - 21850 SAINT APOLLINAIRE, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° 442 777 199, un fonds de commerce de nettoyage de locaux professionnels et entretien de copropriétés, sis et exploité 7 rue des Ecoles - 21380 ASNIERES LES DIJON, immatriculé au RNE sous le numéro SIRET 51146273100031, avec entrée en jouissance au 31/05/2025, moyennant le prix de 83.500 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 65.657 € et aux éléments corporels pour 17.843 €.
Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Antoine CARDINAL, BJT AVOCATS, sis 1C boulevard de Champagne - 21000 DIJON, où domicile est élu à cet effet.
L2502918

THÉMIS

notaires

Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

MCCH/DEM'S GRILL

Suivant acte reçu le 11 juin 2025 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 17 juin 2025, référence 2025N1417, il a été cédé :
Par la société dénommée MCCH, SARL dont le siège est à CHENÔVE (21300), 51 rue de Longvic, identifiée au SIREN sous le numéro 850 469 149 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du TC de DIJON du 6 février 2024, représentée par Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire judiciaire domicilié à DIJON (21000), 2B avenue de Marbotte.
Au profit de la société dénommée DEM'S GRILL, SARL dont le siège est à NEUILLY-LES-DIJON (21800), 5B Allée des Maronniers, identifiée au SIREN sous le numéro 940 593 742 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).
Objet de la cession : un fonds de commerce de restauration traditionnelle sis à CHENOVE (21300), 51 rue de Longvic, connu sous le nom commercial MEMPHIS COFFEE.
Prix de cession : 20.000,00 €, dont 10.000,00 € d'éléments incorporels et 10.000,00 € de matériel et mobilier.
Propriété - Jouissance : à compter rétroactivement du 18 avril 2024.
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.
Pour avis et mention : Hubert CHARLOT.
L2503028

SAS «Olivier HARNISCH et Frédéric PAPOT, notaires»

à SAINT-USAGE (21170)
2 Rue de l'Echelotte

SVSA/COOL COOL DIJON

Avis rectificatif

Suivant acte reçu par Me Olivier HARNISCH, notaire à SAINT-USAGE, le 26.05.2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, La SOCIETE, VENTE DE SALAISONS ET AUTRES (SVSA), SARLU au capital de 7.622,45 € dont le siège est à DIJON (21000) 27 A-B Les Halles Centrales, identifiée au RCS DIJON sous le numéro SIREN 938 946 217.
A cédé à : La société COOL COOL DIJON, SARLU au capital de 1.000,00 € dont le siège est à AUXONNE (21170) 7 rue du Bourg, identifiée au RCS DIJON sous le numéro SIREN 938 946 217.
Le DROIT A L'EMPLACEMENT situé sur le pourtour des Halles Centrales de DIJON (21000), portant le numéro 97 A, d'une superficie de SEPT METRES CARRES (7 M²), lui appartenant.
Moyennant le prix principal de 5.000 €.
Entrée en jouissance le 01/06/2025.
Cette cession de droit à l'emplacement est assimilée à une cession de fonds de commerce.
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, en l'étude de Me Olivier HARNISCH, notaire à SAINT-USAGE (21170), 2 rue de l'Echelotte, où domicile élu.
Pour avis : Le notaire.
L2502925

POURSUITE D'ACTIVITE

PECLET

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 5 route de Saint Euphrone
21140 VILLARS ET VILLENOTTE
890 957 855 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La gérance
L2502920

CIBUS

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social : 58 rue de Lorraine
21200 BEAUNE
953 955 465 R.C.S. Dijon

L'AGE des associés en date du 28/06/2025, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Présidente.
L2502922

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SRNB

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 7 bis rue du chapeau rouge - 21000 DIJON
RCS de DIJON n°893 455 626

L'assemblée générale extraordinaire du 16/06/2025 a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 16/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RIVA Sébastien, demeurant 29 rue Claude Hoin 21000 DIJON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2502997

GROUPE ETC

SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

BRUILLOT DAMIEN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 €uros
Siège social : 4 Route de PARIS, RN 6
21530 LA ROCHE EN BRENIL
R.C.S. Dijon 800 431 645

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 07.05.2025, l'associé unique a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 07.05.2025 et à sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur Madame Katleen HOORELBEKE-JANVIER, demeurant 6 rue du Four - 21390 NOIDAN. Cette nomination met fin au mandat de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé sis 6 rue du Four - 21390 NOIDAN. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2502814

A M TRANSACTIONS

SARL au capital de 1 000 €uros
Siège social :
42 Rue des Michérias, GIGNY
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°835 293 424

L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2025 a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GEVREY PHILIPPE, demeurant 14 Bis Rue des Frahans 74340 SAMOENS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2502900

MARGUERITE

Suivant AGE du 31/12/2024, les associés de la société MARGUERITE, SAS au capital de 3.000 €, Siège social : 7 Rue des Potiers 21540 SOMBERNON, RCS DIJON 825 363 070, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Patrice LAVERDAN, demeurant 7 Rue des Potiers 21540 SOMBERNON, Président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue des Potiers 21540 SOMBERNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis - Le Liquidateur
L2502980

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MARGUERITE

Suivant AGO en date du 31/12/2024, les associés de la société MARGUERITE, SAS en liquidation au capital de 3 000 euros, Siège social et siège de liquidation: 7 Rue des Potiers 21540 SOMBERNON, RCS DIJON 825 363 070, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au liquidateur Monsieur Patrice LAVERDAN, demeurant 7 Rue des Potiers 21540 SOMBERNON et déchargé ce dernier de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis - Le Liquidateur
L2502981

- LE JOURNAL DU PALAIS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ -

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

DCLICK SUCCESS
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège : 2 rue des Moulins
21000 DIJON
828 967 018 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2025 au 2 rue des Moulins - DIJON (21000) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabrice VEROVE, demeurant 2 rue des Moulins - DIJON (21000), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.
L2503016

MS
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Rue des Magniens
21700 ARCENANT
R.C.S. : Dijon 842 788 838
Société en liquidation

Aux termes d'une AGO du 02/01/2022, l'AGO a approuvé le compte définitif de liquidation et a déchargé M. Michel MATESE de son mandat de liquidateur, a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur
L2503040

**TRIBUNAUX DE
COMMERCE EXTERIEURS**

MIGI NAF NAF
55 Chemin Latéral - 93140 Bondy.
R.C.S. BOBIGNY : 930 144 837.
Etablissement secondaire à DIJON : 930 144 837 - 2024 B 1247.
ACTIVITE : Le commerce de prêt à porter de chaussures, de maroquinerie, d'articles de cuir et en peau, d'articles pour cadeaux, de vêtements en toutes matières, de bijoux, de parfums et de tous produits et accessoires se rapportant au domaine de l'équipement de la personne et de la maison.
Le 06.06.2025 : appel suspensif quant à la nomination des organes de procédure.
L2502963

GROUPE QUINTESENS
54, Rue Beaubourg - 75003 PARIS 3^e Arrondissement, RCS PARIS : 513 860 932. Etablissement secondaire à DIJON : 513 860 932 - 2022 B 386. Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, conception et commercialisation de tous produits de constitution de patrimoine, retraite ou de défiscalisation, ayant comme support l'immobilier; commercialisation de tous produits d'assurance et d'épargne; courtage en assurance, courtage en opération de banque et en service de paiement, transaction sur immeubles et fonds de commerce pour le compte de tiers. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de PARIS en date du 12/06/2025 arrêtant le plan de sauvegarde. Désigne M. Julien Joubert, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 9 ans. Désigne SCP HUNSINGER en la personne de Me Florent Hunsinger, membre de Solve, commissaire à l'exécution du plan met fin à la mission de SCP HUNSINGER en la personne de Me Florent Hunsinger, membre de Solve, 41 rue du Four 75006 PARIS, Administrateur, maintient SELARL ATHENA en la personne de Me Camille Steiner, 16 rue Friant 75014 PARIS, Mandataire judiciaire, maintient M^{me} Dostert, Juge-commissaire, sous le numéro P202400774.
L2502964

**LIQUIDATION
JUDICIAIRE**

EMK
10 rue des Quatre Vents - 25000 Besançon. R.C.S. BESANCON : 840 836 027. - 2018 B 934.
ACTIVITE : vente de tous biens, articles et produits se rapportant à l'horlogerie et à la bijouterie ainsi que toutes activités annexes et complémentaires.
Jugement du tribunal de commerce de Besançon en date du 04 Juin 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2502957

Inspear Invest
10 avenue Maréchal Foch - 21000 DIJON. R.C.S. PARIS : 910 143 858.
Etablissement secondaire à DIJON : 910 143 858 - 2022 B 454.
ACTIVITE : L'achat, la souscription, la détention, la cession ou l'apport de toute participation dans Inspearit Group (No Siren : 532 726 965), par tous moyens, ou dans toute entité venant se substituer à Inspearit Group par voie d'apport, de fusion, de scission ou autrement. La gestion et la disposition de cette participation.
Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé, en date du 06/06/2025, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202502215, date de cessation des paiements le 21/05/2025, et a désigné M. Yvon Donval : Juge Commissaire, liquidateur SELARL ACTIS MANDATAIRES JUDICIAIRES en la personne de Me Stéphane-Alexis Martin 4 rue Antoine Dubois 75006 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.
L2502956

COFRECO
la Cluse et Mijoux - 25300 PONTARLIER. R.C.S. BESANCON : 622 820 033.
Etablissement secondaire à DIJON : 622 820 033 - 1999 B 80055.
ACTIVITE : industrie et travail du bois dans toutes ses applications, exploitations forestières, exploitation de scieries, Parquetteries, fabrication et vente de coffrages...
Jugement du tribunal de commerce de BESANCON en date du 04 Juin 2025 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Guigon Associés 3, avenue Commandant Marceau - 25000 BESANCON.
L2502961

**PROCEDURE
DE SAUVEGARDE**

S.F.R
16, Rue du Général Alain de Boissieu - 75015 PARIS 15^e Arrondissement. RCS PARIS : 343 059 564. Etablissement secondaire à DIJON : 343 059 564 - 2022 B 1946. Activité : Toutes activités dans le domaine des Télécommunications fixes et mobiles.
Le Tribunal des Activités Économiques de PARIS a prononcé en date du 10/06/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202502193 et a désigné juge commissaire : M. Pascal Gagna, administrateur : SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 PARIS, SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Joanna Rousselet 38 avenue Hoche 75008 PARIS, SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS, SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Marine Pace 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier 75010 PARIS, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, 10/06/2025.
L2502958

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE DIJON**

**LIQUIDATION
JUDICIAIRE**

**Jugement du
10 juin 2025**
Monsieur Jonathan RENNER (EI), 4 petite rue de Curtil, 21200 Bigny-lès-Beaune, RCS Greffe de Dijon 750 868 903. Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 10 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2502936

SARL CY 21, 2 Zae de Boulouze, 21110 Fauverney, RCS Greffe de Dijon 851 681 312. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2502943

SARL COIF 21, 22 Rue Charles Dumont, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 949 765 028. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Novembre 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2502944

SARL LES LUTINS DE LA GOURMANDISE, 6 Chemin des Vignes Blanches, 21160 Perrigny-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 888 221 355. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Avril 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2502946

SARL HAIRGOLD MC, 64 Ter Avenue du Drapeau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 983 653 692. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Février 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2502949

SARL SARI SECURITE, 8 A Rue de Cluj, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 533 476 214. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon , et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU.
L2502931

**Jugement du
17 juin 2025**

SARL STUDIO.MAG, 5-7 Rue de la Grande Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 490 243 078. Édition de revues et périodiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2503062

SARL TRANS KEF, 241 Rue de Brully, Hameau de Gigny, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 883 869 885. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2503060

TRAN JEAN-MICHEL, 5B rue des Cortots, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 790 200 521. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.
L2503059

SAS PRESTIGE VTC, 8 Rue du Clos des Capucins, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 829 399 153. Transports de voyageurs par taxis. SARL Lux Events Tours, 11 Rue des Goumerandes, 21200 Sainte-Marie-la-Blanche, RCS Greffe de Dijon 949 058 457. Transports de voyageurs par taxis. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de Prestige Vtc (sas) 8, rue du Clos des Capucins - 21200 Beaune , date de cessation des paiements le 10 Octobre 2023 et confirmant la désignation du liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2503041

SAS Coron & Associés, 26 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 952 817 617. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Avril 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503061

**REDRESSEMENT
JUDICIAIRE**

**Jugement du
10 juin 2025**

SARL FEKI, 56 Rue des Perrières, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 904 963 360. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Février 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2502942

SARL RECYCL'ECO, 12 A Route de Troyes, 21121 Darois, RCS Greffe de Dijon 817 608 995. Récupération de déchets triés. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2502932

SARL ANJOUBAULT TP, 2 Rue de Changey, 21121 Daix, RCS Greffe de Dijon 504 105 057. Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon.
L2502933

SARL JMA, 12 A Route de Troyes, 21121 Darois, RCS Greffe de Dijon 803 489 624. Activités des sièges sociaux. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon.
L2502935

SARL PACO, 41 Boulevard Pasteur, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 503 908 857. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Janvier 2025 , désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
L2502945

SARL PR TRANSPORTS, 12 A Route de Troyes, 21121 Darois, RCS Greffe de Dijon 393 832 480. Transports routiers de fret de proximité. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon.
L2502934

SAS KIB, 11-13 Rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 827 763 558. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Février 2025 , désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
L2502947

SARL PAVELOT SARL, 56B Avenue de Stalingrad, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 383 478 906. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Janvier 2025 , désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
L2502948

**Jugement du
17 juin 2025**

SARL SAVEURS DE PORTO, 22 Avenue de Langres, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 881 041 156. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.
L2503042

SARL M T P. Rue de la Planche Meunière, 21190 Meursault, RCS Greffe de Dijon 433 908 894. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.
L2503043

SARL JEAN-BAPTISTE BONADEI, 9 Rue du Professeur Louis Neel, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 507 399 723. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.
L2503044

SAS MENUISERIE GRUET, 44 AVENUE EDOUARD HERRIOT, 21400 CHATILLON SUR SEINE. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon.
L2503045

Monsieur Rafaël BARBOSA DA SILVA (EI), 17 rue Clément Janin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 949 748 149. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 15 Avril 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503046

Madame Stéphanie LEMOINE FOURRIER (EI), 10 rue des Prés Fleuris, 21460 Epoisses, RCS Greffe de Dijon 888 176 724. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 Décembre 2023 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2503047

SAS WE BATIMENT, 17 Rue Bernard Courtois, 21370 Plombières-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 887 655 652. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Avril 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503055

SARL FRANCE FERMETURES ISOLATIONS, 1 Boulevard Pascal, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 827 664 095. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Avril 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503056

SAS SOLEIL, 7 Avenue François Mitterrand, 21370 Plombières-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 920 395 837. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Février 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2503057

SARL JEREMY PATONNIER, 78 Rue Vannerie, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 879 964 328. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Mai 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503058

EIRL Véronique LECHENAULT CAUWEL, 59 place de l'Hôtel de Ville, 21360 Bigny-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 900 477 282. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mars 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2503067

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 10 juin 2025

SARL BJ FOOD (Hollywwod Canteen), 77 Rue En-Pailley, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 882 354 731. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502937

SAS TRANS FRET 21, 3 Boulevard Eiffel, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 904 028 453. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502938

SARL NOUVELLE SOCIETE SOLEIL DE TUNIS, 21 Rue de la Manutention, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 391 351 731. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502939

SARL BOILEAU, 33 Rue de Fangy, 21170 Esbarres, RCS Greffe de Dijon 899 551 345. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502940

SARL AD OPTIQUE, 7 Rue Davout, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 881 795 819. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502941

SAS LiPi, 69 Rue de Mazy, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 833 018 955. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502950

Madame Marine PROMONET (EI), 11 rue du Chapereau, 21230 Lacanche, RCS Greffe de Dijon 844 323 568. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502951

SARL DBHM, 52 Rue de Labergement, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 918 684 499. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502952

SAS GridBear, 18 Impasse Cardinal Petit de Juleville, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 917 393 134. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502953

SAS LA BOULANGE, 20B Route de Dijon, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 842 381 329. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502954

SARL ID'EES NUMERIQUE, 8B Rue Paul Langevin, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 922 218 862. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2502955

Jugement du 17 juin 2025

SARL EQUI-FRIPERIE, 62 Rue des Tamaris, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 948 055 702. Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503048

SAS ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE GUINOT SAS (GUINOT SAS), 3 Rue des Ponnieres, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 017 051 350. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503049

SARL DEN DAO, 2 Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 914 323 027. Entretien corporel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503050

SARL NOARAY, 3 Rue des Combes, 39500 Damparis, RCS Greffe de Lons -le-Saunier 841 622 913. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503051

SARL AU PAIN DE GRANCEY, Place de la Mairie, 21580 Grancey -le-Château-Neuville, RCS Greffe de Dijon 492 169 248. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503052

SARL TASKA, 4 Allée des Villas Fondet, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 834 328 387. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503053

ROBIC Mickaël, 12 place Albert Camus, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 512 310 004. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503054

SAS PSB, 21 Rue Buffon, Zac Porte de Beaune, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 889 595 377. Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503063

SARL GF BTP (GF BTP), 28 Route de Norges, 21490 Bretigny, RCS Greffe de Dijon 792 153 223. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503064

SARL LES BOCAUX LOCAUX, 17B Route de Savouges, 21910 Noiron-sous-Gevrey, RCS Greffe de Dijon 892 999 558. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503065

SARL GORT CONSULTING, Pc4 1705 Rue de l'Aviation, Aéroport Dijon -Bourgogne, 21600 Ouges, RCS Greffe de Dijon 834 854 994. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2503066

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL


SCP Philippe SCHANG et Séverine TARDY
Notaires associés
3 Boulevard des Valérends
21300 CHENOVE
Tél : 03-80-52-51-12
Email : scp.schang-tardy@notaires.fr

ÉPOUX LAURENCE/ MARCHAND

Suivant acte reçu par Maître TARDY SEVERINE, notaire à CHENOVE (21300), le 16/06/2025.
M. LAURENCE Michel et M^{me} MARCHAND Arlette demeurant ensemble 7 rue Fructidor, 21300 CHENOVE, mariés le 18/04/1970 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître TARDY SEVERINE, notaire à CHENOVE (21300) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.
Me Séverine TARDY
L2503000

SAFER

SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

SA au capital de 1.301.120 Euros
Siège social : 11 rue François Mitterrand - 21850 SAINT APOLLINAIRE
N° RC Dijon B 778 212 472
N° SIRET 778 212 472 00022
Code APE 701 C

A Titre d'information il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration le changement suivant à savoir :

La Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Thomas LEMEE, demeurant à LA ROCHE EN BRENIL et ce à compter du 13-05-25 en remplacement de Madame Nadine DARLOT (Nouvel administrateur).

Les Jeunes Agriculteurs Bourgogne Franche-Comté ont nommé au poste d'administrateur, Monsieur Peter BURRI demeurant au Le LATET et ce à compter du 12-04-25 en remplacement de Monsieur Thomas LEMEE (Nouvel administrateur).

Le conseil départemental de Saône et Loire a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Frédéric BROCHOT demeurant à AUTUN et ce à compter du 16-05-25 en remplacement de Monsieur Michel DUVERNOIS (Nouvel administrateur).

Le conseil départemental de la Nièvre a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Thierry GUYOT demeurant à DOMPIERRE SUR NIEVRE et ce à compter du 24-03-25 en remplacement de Monsieur Wilfrid SEJEAU (Nouvel administrateur).

Le Crédit Agricole Champagne Bourgogne a nommé au poste d'administrateur, Monsieur François HAEZAERT demeurant à VILLON et ce à compter du 15-04-2025 en remplacement de Daniel BELOT (Nouvel administrateur).

La FDSEA du Doubs a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Vincent TIROLE demeurant à SANCEY et ce à compter du 22-10-24 en remplacement de Monsieur Eric LIEGEON (Nouvel administrateur).

L'Union Régionale des forestiers de Bourgogne a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Antoine de THOURY, demeurant à Beaune et ce à compter du 17-04-25 en remplacement de Monsieur Joseph DE BUSSY (Nouvel administrateur).

Le dépôt légal sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis. Le Directeur Général Délégué Philippe de SEGONZAC
L2502896

Yonne

CONSTITUTION DE SOCIETE


9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

DOMAINE DU BRULIS
Exploitation agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 12 rue du Gué 89800 FONTENAY PRES CHABLIS
RCS Auxerre

Par acte SSP en date du 13/06/25, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime. Grandes cultures.

DÉNOMINATION SOCIALE : DOMAINE DU BRULIS.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue du Gué - 89800 FONTENAY PRES CHABLIS.

CAPITAL : 7.500 € divisé en 7.500 parts de 1 € chacune.

APPORTS : Numéraire pour 7.500 €.

GÉRANTE : Emilie VILLETARD, née le 07/01/98 à AUXERRE demeurant 6 Avenue Jean Jaurès - 89800 CHABLIS.

La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE (89).

Pour avis : La gérante.

L2502977

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC YTHIER

GAEC au capital de 189.036,78 Euros
Siège social : 13 rue du Bas de Vaudupuits - 89210 CHAMPLOST
420 557 217 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2025 :

- A décidé de réduire le capital social de 176.636,78 € pour le porter à 12.400 €.

- A décidé d'augmenter le capital social de 12.398 € par création de nouvelles parts, ce qui le porte à 24.798 €.

- A décidé de transformer le GAEC, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Toutes ces décisions prennent effet à compter du 1^{er} juin 2025 :

A compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCEA YTHIER.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Capital social : 24.798 €.

Siège social : 13 rue du Bas de Vaudupuits - 89210 CHAMPLOST.

Durée : Jusqu'au 25 octobre 2122.

Gérant : M. Hervé YTHIER, demeurant 5 chemin Noël, Vaudupuits (89210) CHAMPLOST et M. Lucas YTHIER, demeurant 13 rue du Bas de Vaudupuits (89210) CHAMPLOST.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles entre associés de la société lorsque cette dernière comprend deux associés.

Pour avis, la gérance.

L2502912



SCEA NEVERS

Société civile d'exploitation agricole
Société civile au capital de 38 112,25 Euros
Siège social : 42 Route d'Appoigny 89113 FLEURY LA VALLEE
384 066 288 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 31 décembre 2024, Madame Ophélie NEVERS, demeurant 6 rue de l'ancienne gare 89113 FLEURY LA VALLEE, et Monsieur Frédéric NEVERS, demeurant 4 ruelle de branches 89113 FLEURY LA VALLEE ont été nommés en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Patricia NEVERS.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis : La gérance

L2502967



SCI DE LA CROIX DUCHE

Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social :
23 Rue de Chichée - 89800 CHABLIS
821 769 189 RCS Auxerre

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2025, Madame Marine RACE demeurant 1 rue de la Vallée de Valvan - 89800 CHABLIS et Madame Claire RACE demeurant 7 chemin de Montmains - 89800 CHABLIS ont été nommées en qualité de gérantes pour une durée illimitée à compter du 26 mai 2025 en remplacement de Madame Laurence RACE et Monsieur Denis RACE.

L'article «GERANCE» des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom des anciens gérants sans qu'il soit procédé à leur remplacement.

Modification sera faite au greffe du Tribunal des activités économiques de AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2503004


9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

BEZANCON

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 125.145 Euros
Siège social :
25 rue d'en bas
89310 POUILLY SUR SEREIN
RCS Auxerre 341 387 751

Avis de modification

Par PV en date du 22/07/2022, il a également été décidé de nommer M^{me} Sylvie BEZANCON née le 30 avril 1979 à CHATILLON SUR SEINE, demeurant 13 rue Général Delamalle à AIGREMONT (89) en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, à compter du 22/07/2022.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis : La gérance.

L2503018



HTFM PROJECT

Société civile
Au capital de 1.000 Euros
porté à 111.300 Euros
Siège social : 4 ruelle de Branches 89113 FLEURY LA VALLEE
928 729 524 RCS Sens

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 décembre 2024 que le capital social a été augmenté de 110.214 € par voie d'apport en nature et de 86 € par voie d'apport en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cent onze mille trois cents Euros (111.300 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis : La gérance.

L2503027



MAHÉLIE PROJECT

Société civile au capital de 1.000 Euros
porté à 111.300 Euros
Siège social : 6 rue de l'ancienne gare 89113 FLEURY LA VALLEE
928 736 115 R.C.S. Sens

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 décembre 2024 que le capital social a été augmenté de 110.214 € par voie d'apport en nature et de 86 € par voie d'apport en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent onze mille trois cents euros (111.300 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis : La Gérance.

L2503031

POURSUITE D'ACTIVITE

GD DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social : ZA des Bas Musats
89100 MALAY LE GRAND
902 437 623 R.C.S. Sens

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidente.

L2502924



SENS FUNERAIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 Euros
Siège social :
175 Avenue de Sénagallia
89100 SENS
951 593 177 RCS Sens

Par décision du 21 mai 2025, l'associée unique, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de SENS.

L2503035

AVIS DIVERS


Notaires

SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaires.fr

Commune de TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE

Vente de parcelles boisées

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés : Commune de TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE (89520) lieudit «Les Huchottes» B 307 pour 0ha 17a 65ca, Commune de TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE (89520) lieudit «Les Petits Bois Geai» D 204 pour 0ha 9a 70ca, Commune de TREIGNY - PERREUSE - SAINTECOLOMBE (89520) lieudit «Bois Gourleaux» D 312 pour 0ha 25a 20ca, Commune de TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE (89520), lieudit «Bois de Pecellier» H 323 pour 0ha 31a 20ca, Commune de TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE (89520) lieudit «Les Bois Geai» 340 X 26 pour 0ha 17a 70ca et 340 X 40 pour 0ha 23a 60ca.

Moyennant le prix principal de MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DEUX € ET VINGT CINQ CENTIMES (1.452,25 €), payable comptant à la signature, outre les frais d'acquisition. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de TREIGNY PERREUSE SAINTE COLOMBE (Yonne) soit à compter du 28/05/2025 pour faire connaître à Me Déolinda Carla PINCHOT, mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

L2503001

RÉDACTION
03.80.68.23.67.
redaction.jdp
@legalnet.org

DIRECTION
03.80.68.23.69.
direction.jdp
@legalnet.org

Tourisme œnotouristique. Depuis le 12 mai, cet itinéraire de 55 kilomètres entre Dijon et Nuits-Saint-Georges invite un public varié à découvrir, en une journée, l'autre trésor de la côte. Une diversification de l'offre qui vient compléter le tourisme œnotouristique.

Cap sur la Route du Cassis



Depuis le 12 mai, un itinéraire de 55 kilomètres entre Dijon et Nuits-Saint-Georges invite familles et touristes à découvrir, en une journée, l'univers gourmand du cassis. « *Nous avons la Route des grands crus, la Route de la truffe et la Route du crémant, mais il fallait vraiment une offre pour les familles* », entame Marie-Claire Bonnet-Vallet, présidente de Côte-d'Or attractivité. Le département se réjouit donc du retour d'un itinéraire emblématique : la Route du Cassis. Inaugurée le 12 mai dernier, cette route relie Dijon à Nuits-Saint-Georges, offrant une immersion dans l'univers du cassis, fruit caractéristique de la région, pour les visiteurs et les touristes. Le parcours, pensé pour être sillonné en une journée, traverse des paysages à l'image de la gastronomie côte-d'orientienne et bourguignonne. « *Dès le départ de Nuits-Saint-Georges, vous pouvez vivre des expériences chez le prestataire du Cassissium par exemple ; puis vous allez monter dans les Hautes Côtes pour accéder aux champs de cassis* », détaille Marie-Claire Bonnet-Vallet. Cet itinéraire continue par les combes jusqu'à Gevrey-Chambertin et prend fin à Dijon : « *Ce sont 55 kilomètres à*



Portant le panonceau, Marie-Claire Bonnet-Vallet, vice-présidente du conseil départemental de la Côte-d'Or et présidente de Côte-d'Or attractivité. Crédit : JDP.

parcourir dans un sens, ou dans l'autre », précise la présidente de Côte-d'Or attractivité.

UNE FILIÈRE TRÈS ANCRÉE

C'est en se remémorant les paysages singuliers créés par la géologie des côtes de Nuits que Marie-Claire Bonnet-Vallet souligne l'objectif de ce projet : « *Le but, c'est de faire découvrir les champs de cassis et de promouvoir ce fruit dans tous ses*

usages. » L'itinéraire propose des visites, des ateliers et des dégustations, permettant de découvrir les multiples usages du cassis : liqueurs, sirops, confitures... « *Il faut s'attendre à en prendre plein les papilles en dégustant le fruit à la croque ou encore en jus* », promet Marie-Claire Bonnet-Vallet. Mais de façon plus originale, ce fruit se décline aussi en produits cosmétiques et bien-être. « *On va retrouver le cassis aussi*

dans la pharmacopée, ajoute la présidente de Côte-d'Or attractivité. Traditionnellement, au Moyen-âge, le cassis était très présent pour ses vertus anti-inflammatoires. »

Enraciné dans la gastronomie locale, le cassis a construit sa propre filière, réunie autour de deux appellations géographique : le Noir de Bourgogne et le Cassis de Dijon, « *qui ont déjà une notoriété mondiale* », se félicite Marie-Claire

Bonnet-Vallet. Ainsi, la Route du Cassis fait appel à tous les acteurs de la filière : « *Il s'agissait de réunir les transformateurs, les producteurs et aussi les restaurateurs qui vont utiliser le label Savoir-Faire 100 % Côte-d'Or et le cassis, dans les menus proposés aux côte-d'oriens et aux touristes* », conclut l'élue départementale.

Lou Tidjani

Crémant. Pour les 50 ans de l'AOC Crémant de Bourgogne, la maison Louis Bouillot joue la carte du vintage et sort une cuvée d'exception en série limitée.

Flashback 1975, la cuvée nostalgie

Retour en 1975 : alors que le groupe néerlandais Teach-in remporte l'Eurovision avec Ding a Dong, que Joe Dassin annonce un Été indien, un décret officiel fait naître l'Appellation d'Origine Contrôlée Crémant de Bourgogne. À partir de cette date, on n'achète plus « *un vin pétillant produit en Bourgogne depuis le XIX^e siècle* » mais un savoir-faire vieux de 150 ans qui va voir ses ventes exploser dans le monde (23 millions de bouteilles en 2024). Une révolution dans le monde des bulles, à laquelle la Maison Louis Bouillot, qui produit des Crémants depuis 1951, participe en première ligne. Dès l'annonce de la création de l'AOC Crémant de Bourgogne, Gérard et Danielle - figures emblématiques de la maison - plantent un vignoble entièrement dédié à cette nouvelle appellation, cultivée en lutte raisonnée : respect du rythme naturel de la vigne, pas de traitement systématique. On observe, on anticipe, on limite l'usage des intrants chimiques, on équilibre les sols, on prend soin de l'environnement et on vendange à la main en caisses.

Cinquante ans plus tard, Louis Bouillot branche la platine du souvenir et fait tour-



ner les bulles avec une cuvée anniversaire en série ultra-limitée : Flashback 1975. Une cuvée composée à 70 % de Chardonnay et 30 % de Pinot Noir dont 25 % des vins de base ont été élevés en fûts de chêne pendant huit mois avec un vieillissement sur lies de près 8 ans, bien au-delà des exigences de l'AOC. Résultat ? Un vrai bouquet seventies ! Le nez s'ouvre sur des notes de miel, de vanille, de fruits confits et d'épices chaudes (cannelle, curry), rele-

vées par une touche boisée-toastée subtile. En bouche, le coing, la poire mûre, le caramel et la brioche s'invitent à la fête. Une acidité ciselée apporte de la tension et étire la dégustation vers une finale longue et pleine d'harmonie. À servir avec un gigot de 7 heures, une lotte à l'armoricaine ou un dessert aux fruits jaunes. Seulement 9.057 bouteilles de ce nectar rétro-chic verront le jour, chacune habillée d'un étui collector inspiré du design funky des années 70.

tchin ...

RSE : Delaunay vins & domaines distingué. La maison progresse dans sa démarche RSE en obtenant la médaille d'argent EcoVadis 2025, rejoignant le top 9 % des entreprises les mieux notées. Cette reconnaissance salue les efforts du groupe en matière d'environnement, de conditions de travail et d'achats responsables. Pilotée par Jeanne Delaunay depuis 2023, la stratégie RSE vise désormais la certification B CORP d'ici fin 2026. Parmi les projets 2025 : changement des statuts pour ancrer la mission sociétale, charte éthique, 85 % des volumes certifiés HVE ou Bio, réduction du poids des bouteilles et finalisation du bilan carbone.

526 élèves pour fêter les Climats. Jeudi 22 mai, 526 élèves de Côte-d'Or ont participé à une journée pédagogique au Château du Clos de Vougeot, à l'occasion des 10 ans de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne à l'Unesco. Au programme : ateliers sensoriels, visites, animations et présentations de projets créatifs réalisés par 12 classes tout au long de l'année, dans le cadre du dispositif Regards sur les Climats.

Thiébaud Huber réélu à la tête de la CAVB. Jeudi 5 juin, Thiébaud Huber, vigneron à Meursault (Domaine Huber-Verdereau), a été réélu président de la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB) pour un 3^e et dernier mandat de quatre ans. Après deux mandats marqués par des avancées majeures, dont un nouveau régime de transmission du foncier viticole, il entend placer ce mandat sous le signe de la transmission et du collectif, avec une priorité : défendre les AOC et accompagner les vignerons face aux défis actuels.

Essai. Un nom synonyme de succès, une allure sympathique et une ascendance R5 E-Tech pour la sixième génération d'une citadine 100% électrique, produite à Douai à la rentrée.

Nissan Micra : sœur sourire

Ilya des noms évocateurs qui ne nécessitent pas d'explications sans fin. Un vrai capital permettant des économies en frais de publicité pour imposer une nouvelle appellation. Celui de Micra en fait partie avec ses cinq générations et quatre décennies de succès commercial. Pourtant, le constructeur l'avait délaissé depuis des lustres. Pour mieux le ressusciter en 2025 à travers une petite berline enjouée du segment B, celui des citadines polyvalentes, qui doit beaucoup à la récente R5 E-Tech. Les voies du marketing sont impénétrables...

Cette « Mi-Nissan-Mi-Renault » confirme que la fameuse alliance entre les deux constructeurs, chère à Carlos Ghosn, n'est sans doute plus ce qu'elle était mais qu'elle n'est pas totalement rompue pour autant. Entre la Japonaise et la Française, le partage technologique est sans équivoque. En gros, tout ce qui ne se voit pas est commun aux deux modèles. Et même ce qui saute aux yeux puisque les deux cousines ont une planche de bord identique à quelques petits détails près. C'est de plus en plus le lot commun dans l'industrie automobile du XXI^e siècle, économie d'échelle oblige.

NISSAN MADE IN FRANCE

Pour se distinguer, la Micra mise sur son allure enjouée et personnelle, définie par le centre de style européen de la marque basé à Londres. Une gageure quand on sait qu'elle emprunte non seulement la plate-forme « AmpR Small » de la Renault mais aussi de nombreux éléments de carrosserie. Pour se différencier de sa demi-sœur française, la nipponne compte d'abord sur sa face avant souriante avec sa signature lumineuse circulaire qui ceint les blocs optiques lui donnant un « regard ». Lorsqu'on déverrouille les portes, un clin d'œil lumineux accueille les occupants : ça ne sert à rien mais ça donne le sourire. Le reste est à l'avenant avec ses blocs feux arrière arrondis, ses

protections noires ou encore ses jantes spécifiques. Longue de 4 m et dotée d'un empattement de 2,54 m, d'un coffre de 326 litres, la Micra fait le maximum dans un format réduit. Avec ses trois niveaux de finition, son éclairage d'ambiance décliné en 48 couleurs et ses trois propositions d'habillages, l'accueil et une bonne qualité de présentation comptent parmi ses atouts. Hériter de la planche de bord des R5 et R4 E-Tech n'est pas un défaut, loin de là, tant l'ensemble constitué de deux écrans numériques de 10,1 pouces compte parmi ce qui se fait de mieux actuellement dans la catégorie. Celui derrière le volant multifonctions à double méplat est entièrement configurable et réunit les informations de conduite. Le second, implanté en position centrale et légèrement incliné vers le conducteur, regroupe les fonctions d'info-divertissement, de connectivité et de téléphonie.

Première Micra 100% électrique, cette sixième génération peut recevoir deux niveaux de puissance combinées à deux capacités de batterie : 90 kW et 40 kWh pour la première avec une autonomie conventionnelle jusqu'à 310 km, 110 kW et 52 kWh pour la seconde autorisant une marge de manœuvre de l'ordre de 408 km. Nissan met en avant un temps de recharge de 15% à 80% en 30 minutes sur un chargeur rapide (100 kW DC pour la plus puissante). Une pompe à chaleur et un système de chauffage de l'habitacle et de refroidissement de la batterie permettent d'économiser la batterie.

Plusieurs modes de conduite sont disponibles pour s'adapter à la conduite alors que le très appréciable système e-Pedal permet « d'oublier » la pédale de frein jusqu'à l'arrêt. Simple, efficace et agréable au quotidien. La sixième génération Micra sera très française puisqu'elle sera produite sur le site de Renault de Douai et sera disponible sur le marché à la rentrée.

Dominique Marée



Mercato. Le séillant patron italien rejoint le groupe de luxe Kering après avoir redressé financièrement le constructeur, lancé une multitude de nouveautés attractives et rajeuni son image.

Luca de Meo préfère Gucci à Renault

Gucci et Saint Laurent sont plus sexy que Renault ! À la mi-juillet, cinq ans presque jour pour jour après avoir pris la direction du constructeur, Luca de Meo découvrira un tout autre univers, celui de la mode et du luxe en rejoignant le groupe français Kering, propriété de la famille Pinault. Un virage à 180 degrés pour celui qui a effectué la totalité de sa carrière dans l'industrie automobile où il a accumulé les réussites, de Fiat à Renault en passant par Seat. Ce choix interpelle au moment où l'automobile européenne est à la croisée des chemins avec de lourdes incertitudes pesant sur son avenir. Des difficultés dont Luca de Meo n'a jamais fait mystère lors de ses prises de parole : réglementations absurdes et contraintes multiples imposées par une Commission européenne hors sol, compétition déséquilibrée avec la concurrence chinoise... Les motifs de passer à autre chose ne manquent pas. Davantage que Renault, c'est un secteur industriel au futur incertain que Luca de Meo a choisi de quitter. À l'approche de la soixantaine, il abordera le monde de la mode et du luxe au sein d'un groupe plutôt mal en point avec des résultats en chute libre. Homme de produit et de marketing, il trouvera un terrain de jeu inédit pour lui. Explorera-t-il la veine du néo-rétro comme chez Fiat avec la 500 et Renault avec les R5, R4 et Twingo ? Les archives de Gucci et Saint Laurent ne manquent pas de pépites... Son quinquennat chez Renault lui aura permis de remettre la marque sur de bons rails avec un retour à la profitabilité (7,6% en 2024) et de bâtir une gamme jeune, attractive entre modernité avec les Scénic, Symbioz et autre Rafale d'un côté et « newstalgie » (R5 ou R4) de l'autre, des modèles électrifiés



Luca de Meo est arrivé à la tête du groupe Renault en 2020.

ou 100% électriques. Globalement, la « Renaultion » engagée sous sa direction est un succès financier et commercial. Sans oublier l'amélioration de la désirabilité du Losange. Trois jours avant l'annonce de son départ, Luca de Meo a dévoilé à l'état-major de Renault le plan « Futurama », le projet stratégique de la marque pour les cinq ans à venir. L'avenir de Renault s'écrit désormais sans lui.

D.M.

Concept car. Fiat vient de dévoiler une étude de Panda 4X4 qui fait un clin d’œil au modèle emblématique des années 80 et ne demande qu’à trouver un prolongement en série.

Panda Grande 4X4 : un concept... pour le moment

La Panda 4X4 est restée dans les mémoires. Simple, pratique, efficace en toutes circonstances et abordable. Dans les années 80, la sympathique italienne a convaincu tous ceux ayant besoin d’une voiture capable d’affronter des conditions de circulation difficiles et de s’aventurer hors des routes bitumées. Un outil au service des roule-toujours, particulièrement dans les zones de montagne et dans les campagnes. Regrettée et jamais vraiment remplacée, la Panda 4X4 aura peut-être bientôt une descendante.

Fiat présente le concept de Panda Grande 4X4 comme « *un manifeste pour une nouvelle vision de la mobilité durable* ». Sans trop entrer dans les détails techniques de cette étude destinée à avoir un avenir, le constructeur met en avant un

« *essieu arrière électrifié innovant* » susceptible de lui permettre de se tirer à son avantage de situations compliquées en tout-terrain en particulier.

Esthétiquement, la Panda Grande 4X4 joue la carte de l’aventure avec sa galerie de toit agrémentée de projecteurs, sa garde au sol surélevée, ses protections avant et arrière, ses élargisseurs d’ailes noirs, ses jantes en tôle peinte... Sans oublier sa carrosserie couleur bordeaux faisant référence à une teinte caractéristique de la marque.

Quel avenir pour cette étude ? Le constructeur ne s’avance pas sur ce terrain mais les concepts ne sont jamais présentés sans arrière-pensée. D’autant plus que la Grande Panda 4X4 possède un vrai potentiel commercial. À quand une version de série ?

Dominique Marée



ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE
120€



☐ Je m’abonne pour **1 an au prix de 120 €**

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet :

<https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d’informations quotidiennes, et d’informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d’Or, de la Saône et Loire et de l’Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



BULLETIN D’ABONNEMENT À RETOURNER À :

Journal du Palais - Service abonnement
2B Avenue de Marbotte – 21000 DIJON
abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d’un droit d’accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d’autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d’abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

leJournalduPalais
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

Zacharie et Thobias Bouhier. À 14 ans, ces jumeaux créaient leur festival de courts-métrages devenu le Photophore Film Festival. Selon eux, leur scolarité à la maison est un des éléments qui les a poussés à entreprendre. Sortir des cases est plus facile quand on n'a jamais été dedans !

Un festival pour Eldorado



Zacharie et Thobias Bouhier sont jumeaux.

Leur passion, c'est le cinéma. Alors, à 14 ans, ils ont fondé leur propre festival de courts-métrages, le Festi' Jeunes Talents, devenu aujourd'hui le Photophore Film Festival. Le duo a grandi dans un environnement familial à l'écoute de ses besoins : les parents, Cynthia Lesignac et Laurent Bouhier, ont fait le choix de scolariser leurs fils à la maison. École le matin et activités extra-scolaires l'après-midi, c'est le quotidien idéal pour ces jumeaux débordants d'énergie : « Ce qui est bien c'est qu'on a pu faire beaucoup d'activités, entame Thobias, du breakdance, de la danse contemporaine classique, en parallèle j'ai pu faire du karaté en compétition, ça nous a permis de nous enrichir sur pas mal de points ». Une richesse que Zacharie a notamment investie dans la réalisation de stop motion, à 13 ans « avec des Lego Star Wars, se remémore-t-il, on a fait plus de 1.500 photos, le tournage a duré des jours et des jours ». Il consomme d'ailleurs toujours beaucoup de films réalisés en stop motion, par amour pour cette technique qui a bercé son enfance. Thobias aime rappeler que cette passion pour le cinéma leur est venue avant tout de leurs parents. Il se souvient du jour où son frère verbalise pour la première fois sa volonté de faire un film : « Notre mère lui a dit : si tu veux je t'achète une caméra à 25 €, tu fais tes photos et je te fais le montage ».

RÉALISER LEUR RÊVE...

Stop motion après stop motion, les jumeaux tombent amoureux de la réalisation et souhaitent partager leur art avec d'autres jeunes : « Le problème, c'est que la plupart des festivals de courts-métrages étaient payants à l'inscription sans avoir la garantie d'être projeté, déplore Zacharie Bouhier, on trouvait ça un peu aberrant ». Alors après le Covid, les frères imaginent en famille un espace, dans lequel les réalisateurs, dès l'âge de 14 ans, pourraient partager leurs courts-métrages, échanger entre passionnés et se créer un réseau. C'est ainsi qu'est née l'idée du Festi' Jeunes Talents, impulsée par Cynthia Lesignac. « À ce moment-là, on ne se pose pas de questions, contextualise Thobias. On a envie de faire un projet et on pense que c'est totalement atteignable, poursuit-il. Nos parents nous ont toujours dit de faire ce qu'on avait envie, souligne le karatéka. Même si c'est dur : créez ! ». Une problématique persiste : « à 14 ans, tu ne vas pas demander à la



Encore aujourd'hui, Zacharie Bouhier est convaincu que le fait de ne pas être allé à l'école traditionnelle a été un levier pour la fratrie, immunisée contre la peur d'entreprendre. Sur l'écran : Thobias, son frère jumeau, en service civique au Bénin au moment de l'interview. Crédit : JDP.

mairie de Chenôve des subventions, sourit Zacharie, donc on a demandé à nos parents de le faire à notre place et ils sont allés chercher les financements ». Relecture des mails, création d'association et communication : Cynthia Lesignac et Laurent Bouhier sont d'un soutien inestimable pour les deux jeunes garçons.

C'est à la MJC de Chenôve que la

« Nos parents nous ont toujours dit de faire ce qu'on avait envie. Même si c'est dur : créez. »

magie opère : « c'est une toute petite salle de cinéma mais ça fait le taff ». Une quinzaine de courts-métrages sont projetés et six jurés sont présents, dont Jamel Blissat, cascadeur professionnel originaire de Chenôve, « c'est quelqu'un qu'on respecte énormément, encore maintenant il nous suit ».

Le Festi' Jeunes Talents (ancêtre du PFF) fait un carton dès la première édition. Ce soir-là, les belles rencontres fleurissent. Ravis et fiers de ce qu'ils ont déjà accompli, l'aventure des deux frères aurait pu s'arrêter là. Zacharie admet que l'idée d'une 2^e édition a

mis plusieurs mois pour mûrir dans leurs esprits. Mais elle marque aussi le début de l'émancipation pour les jumeaux et leur volonté d'en faire un rendez-vous annuel. À 17 ans, Thobias et Zacharie Bouhier voient plus grand pour la 3^e édition, en 2024. Mais leur ambition s'accompagne de « beaucoup de pression ». À deux semaines du jour J, les jumeaux passent six heures consécutives tous les jours devant leurs ordinateurs, avec une seule phrase en tête : « Le festival deviendra plus grand ». Pour la première fois il a lieu à l'Eldorado : « C'était une année test, l'Eldorado nous accueillait chaque année si c'est une réussite et tout s'est passé comme prévu, se félicitent les jumeaux, il y avait plus de monde qu'on ne l'attendait, alors c'est acté. »

... EXAUCER CEUX DES AUTRES

Le 17 octobre 2025 aura lieu la 4^e édition du Festi' Jeunes Talents, devenu Photophore Film Festival (PFF) ; il sera davantage à l'image du duo. Comme le festival grandit, l'équipe aussi. Baptiste Barcelere a intégré l'équipe en tant que chargé de communication et de production pour le PFF, afin de continuer de proposer une soirée à la hauteur des attentes des jeunes. Et notamment, une

réelle volonté de parité : « Nous sommes tous égaux et tout le monde peut faire du cinéma », estime Zacharie Bouhier qui trouve regrettable qu'en 80 ans, seulement trois femmes aient remporté la Palme d'or au festival de Cannes. L'écologie aussi occupe une place centrale dans le festival des jumeaux, avec un buffet 100 % végétarien et beaucoup

2006
Thobias et Zacharie sont nés le 30 juillet 2006 à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

2015
Les frères quittent les bancs de l'école définitivement.

2018
Les jumeaux réalisent leurs premiers Stop Motion.

2021
Création du festival.

2024
Première édition au cinéma l'Eldorado de Dijon.

2025
Le 17 octobre 2025 aura lieu la 4^e édition.

de productions traitant de cette thématique. Naturellement, le Photophore Film Festival possède un ancrage territorial fort, grâce à une dizaine de partenaires dijonnais. Au total, 25 courts-métrages sont sélectionnés : 15 dans la catégorie 18-25 ans et 10 dans la catégorie -18 ans. Le Festival se déroule sur deux soirées : la première, c'est le visionnage des courts-métrages et la remise des prix. Le duo a réservé une belle surprise pour les gagnants de leur catégorie : « Cette année, ceux qui remportent le prix du meilleur film obtiendront un pass pour accéder à toutes les projections gratuitement du festival de courts-métrages, Fenêtres sur Courts et rencontrer tous les jurés ». La deuxième soirée est une masterclass privée pour créer la rencontre entre les jurés et les jeunes : « Pour un gamin de 14 ans, parler à quelqu'un qui a de la notoriété dans le cinéma, c'est quelque chose, appuie Thobias Bouhier, et un jeune qui viens nous dire "vous avez changé ma vie", même si on n'est pas persuadé que ça soit le cas, tempère-t-il humblement, c'est l'essence même de notre motivation ». Le PFF évoluera au rythme de la fratrie... et les jumeaux Bouhier n'ont pas fini de grandir !

Lou Tidjani



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

